

Saint Ours Les Roches



SAINT OURS
LES ROCHES



**Bulletin
municipal**
2021 | 2022



sommaire

VIE MUNICIPALE

Le mot du Maire	3
Les trois grandes réalisations de la commune en 2021	4
Le city stade	
La rénovation de la boucherie	
La réhabilitation des ateliers municipaux	
Le Maire et le conseil municipal	6
Finances	7
Travaux et environnement	7
Agriculture	8
Vie scolaire et culture	9
Urbanisme	10
Communication institutionnelle	10
Subventions aux associations	11
Au fil des délibérations.....	11
L'organisation municipale.....	14
État civil	15
Les lignes de transport	16
Bibliothèque municipale	17
Le CCAS	17
Projet de territoire "RLV Ambitions 2030"	18
La section des Fontêtes	18
L'école primaire	19
SICTOM.....	20
La déchetterie de Saint-Ours	20
SMGF VSV	21
Les Propriétaires Forestiers Dômes et Combrailles	21
Archives : les maires de Saint-Ours-les-Roches	22

VIE ASSOCIATIVE

L'amicale des sapeurs pompiers	23
Société de Chasse l'Entente	23
Le comité de jumelage "Pontgibaud Sioule et Volcans"	24
Club du 3 ^e âge "Les Puys"	24
L'association des conscrits	25
La Forêt Lanna	25
Le Marché	25
Association REGAIN	26
Ré-Création.....	26
L'association des parents d'élèves	27
Catéchisme	27
U N C St-Ours-les-Roches Pulvérières	28
Les Restos du cœur	28

VIE SPORTIVE

Association 3 Soleils	29
Joyeux cochonet	30
L.A.S. football	30
Club "gym loisirs"	31
Le comité des fêtes.....	31
Association Danses Plaisir	32
Shen-long : taichichuan	32
Tennis Club	32

LES PROFESSIONNELS DE SAINT-OURS-LES-ROCHES

Annuaire des professionnels	33
-----------------------------------	----

HOMMAGE ET REMERCIEMENTS

édito

“Notre équipe en action,”

Mesdames,
Messieurs,
chers Ursiniens,

Souhaitons que les difficultés liées au virus du Covid et à la crise sanitaire, qui ont chamboulé nos vies l'an dernier, soient bientôt derrière nous. A nouveau cependant, l'actualité montre que nous devons être toujours plus vigilants pour que le vivre-ensemble continue d'exister tant dans nos vies privées, que professionnelles ou associatives.

L'année 2021 aura vu la mise en œuvre de nombreux projets et actions visant à préserver le bien-vivre des habitants.

Parmi les plus marquants, je citerai en particulier :

- La réalisation du **city-stade** qui permet à tous les enfants et adolescents de pratiquer foot, basket, volley... dans un lieu dédié et en accès libre. Les écoles toutes proches pourront également en profiter pour développer leurs activités sportives.
- La **rénovation complète de la boucherie** qui accueille depuis quelques semaines un nouvel artisan boucher- charcutier-traiteur. L'offre commerciale du bourg s'en trouve ainsi confortée.
- Le **recrutement de personnels**, dont les postes étaient vacants, qui permettent de renforcer le service au public. Les plages horaires de l'accueil téléphonique ont, ainsi, pu être élargies.
- Le **passage à la semaine de 4 jours** majoritairement demandé par les parents d'élèves. Pour ne pas pénaliser certaines familles, j'ai souhaité maintenir également un accompagnement social les mercredis matins. Cela a nécessité de réorganiser le temps de travail des agents ATSEM et d'animation et de redéployer les moyens affectés à l'encadrement des enfants.

Ainsi, être à l'écoute et au service des habitants s'avère être la mission première du maire et de l'équipe municipale. Ensemble, nous nous efforçons de résoudre les problèmes qui se posent au quotidien et plus généralement d'améliorer le cadre et la qualité de vie dans notre commune.

En 2022, nous continuerons à faire avancer les projets sur lesquels vous nous avez élus tout en veillant à garder des finances saines.

- Cette nouvelle année verra notamment le commencement du chantier **des ateliers municipaux** dont les marchés de travaux viennent d'être attribués après appel d'offres.

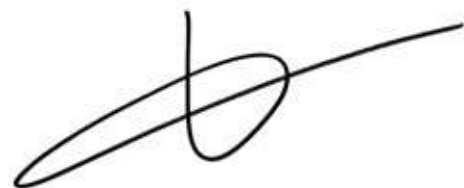
- Les premières études seront lancées pour la **rénovation du centre bourg**, études pour lesquelles le Conseil départemental est partie prenante. Il s'agit de sécuriser et faciliter l'accès aux commerces rue du 8 mai et de réaliser des stationnements rue du commandant Blanchet. Ces aménagements futurs viseront en outre à embellir l'espace public.
- Les travaux de la 2^e tranche **d'assainissement des Fontêtes** sont également programmés sous l'égide de la communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans, RLV, qui détient la compétence en la matière.
- Le bourg des **Roches** fera l'objet de **travaux de voirie de surface** (enrobés).
- Les **canalisations** d'eau du village de **Villelongue** seront enfin changées grâce l'intervention du syndicat de Sioule et Morge.
- Le dialogue ouvert autour de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** (PLUI) et la négociation qui s'en est suivie va permettre à la commune de Saint-Ours de retrouver des autorisations de construire et notamment 1ha de terrain à Chantesserre destiné à une future **zone artisanale**.
- La réflexion est lancée sur le projet de **réseau de chaleur au bois**... C'est un dossier important. Avant de nous engager, il est essentiel de vérifier la faisabilité technique et financière de cette opération.

L'ensemble des projets évoqués ne peut être mené à terme que grâce à une maîtrise constante des dépenses ainsi qu'à un travail assidu des services municipaux et de mes collègues élus que je tiens à remercier pour leur engagement.

Au-delà, je mets un point d'honneur à représenter utilement notre commune auprès des partenaires qui sont les siens et en particulier au sein de RLV où je m'emploie à conforter la présence de Saint-Ours et défendre ses atouts.

Enfin, parmi les missions de Maire qui me tiennent à cœur, je souhaite vous présenter à toutes et tous mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année qui commence.

Bien amicalement



Alain CAZE

Maire de Saint-Ours-les-Roches

Vice-président de la Communauté

d'agglomération Riom Limagne et Volcans

Les trois grandes réalisations de la commune en 2021



LE CITY STADE

La commune avait pour projet la construction d'un espace de jeu multisports. C'est maintenant chose faite avec l'installation d'un City Parc fin 2021 dans



le centre bourg. Il est utilisé par petits et grands qui ne se lassent pas d'y aller, que ce soit après l'école ou pendant les vacances. L'école pourra également initier les élèves aux différentes activités praticables sur ce terrain, lequel est accessible aux personnes à mobilité réduite. Une telle réalisation apporte à la commune une nouvelle dynamique et une qualité de loisirs indéniable aux Ursiniens. Au-delà de l'apport sportif de son utilisation, ce City-Parc est aussi un nouveau lieu de vie, de rencontre, d'échange et de lien social. Le coût de cette construction s'élève à environ 73 000 € (terrassement et équi-



pements multisports). Cet investissement sera en partie financé par différentes subventions en provenance du Conseil Général, de l'Etat, de la Région, de la CAF.



LA RÉNOVATION DE LA BOUCHERIE

Monsieur Chazot ayant bien mérité sa retraite, les locaux de la boucherie ont été disponibles un laps de temps afin d'envisager une amélioration des locaux. Des travaux ont été entrepris au niveau de la plomberie, de la menuiserie, du carrelage et de l'emplacement de la chambre froide. Cette action a permis de trouver rapidement un nouveau boucher également traiteur pour la reprise du magasin et permettre ainsi aux habitants de bénéficier de ce commerce. Le coût de ces travaux s'élève à environ 62 000€ HT financés par la Commune et des subventions du Département, de l'Etat et de la Région.



LA RÉHABILITATION DES ATELIERS MUNICIPAUX



Le conseil municipal a voté en 2019 la réhabilitation des ateliers municipaux. Les démarches administratives ont été effectuées sur l'année 2021 avec notamment appels d'offre et études. Les travaux commenceront début 2022 pour se terminer sur la fin de l'année.

Ces travaux ont pour but d'agrandir le bâtiment existant afin de stocker les différents engins et matériaux, mais également la rénovation des vestiaires, la création d'un bureau et d'une salle de vie.

Cette réhabilitation aura un coût global prévisionnel de 350 000€ HT avec diverses demandes de subventions auprès du Département, de l'Etat et de la Région.

Le Maire et le conseil municipal



Alain CAZE
MAIRE



Laure CONIL
5^E ADJOINTE
Bibliothécaire
Chargée des écoles
de la vie scolaire et de la culture



Claudine PERROT
Retraitée de l'enseignement
en centre pénitentiaire
Conseillère Déléguée à la vie
scolaire à la jeunesse et à la
culture



Didier EGOUX
Agriculteur
Conseiller Municipal en charge
des questions intercommunales
liées à l'agriculture



Coralie BRUNEL
1^{ÈRE} ADJOINTE
Chargée de la vie associative des
fêtes et des cérémonies



Claude COUPERIER
Agent territorial entretien
des espaces verts
Conseiller Délégué auprès du
maire - Travaux liés à l'agriculture
et à l'environnement



Serge JOVER
Agent technique des
collèges
Conseiller Délégué en charge des
bâtiments



Olivier TOURNILHAC
Praticien Hospitalier CHU
Professeur des Universités
Conseiller Municipal en charge
des questions de mobilité et de
l'accès aux soins



Stéphane PONCÉ
2^E ADJOINT
Directeur de secteur activités
de recyclage et valorisation
des déchets
Chargé des finances de
l'administration générale et des
questions intercommunales



Pascale DUBŒUF
Employée de banque
Conseillère Déléguée aux
finances et aux affaires juridiques



Michelle LANGLAIS
Agricultrice
Conseillère Déléguée à la chasse
et à la forêt



Daniel FLEURY
Retraité Technicien
bureautique
Conseiller Municipal en charge du
petit patrimoine



Marie-Andrée BERKES
3^E ADJOINTE
Retraitée
Cadre informatique
Chargée de l'Urbanisme, de la
qualité de vie et des affaires
sociales



Angélique BONJEAN
Gestionnaire de paie
Conseillère Déléguée aux sports à
la communication et à la culture



Sara CROIX
Éducatrice Spécialisée
Conseillère Municipale chargée
des affaires sociales et de la
jeunesse



Magalie ALVES
Intérimaire dans l'industrie
Conseillère Municipale



Romain MURAT
4^E ADJOINT
Technicien fluides
Chargé des travaux et de
l'environnement



Daniel MALLET
Retraité Maintenance
automobile
Conseiller Municipal

Vie de la commune

FINANCES

Le Conseil Municipal s'est efforcé depuis l'exercice 2020, année de sa prise de fonction, de privilégier l'épargne nette pour l'autofinancement des projets structurants de la commune. Saint-Ours bénéficie ainsi d'un fort degré d'indépendance financière permettant d'éviter le recours à l'emprunt. Les futurs investissements en cours d'étude amélioreront la vie des habitants et parti-

ciperont à l'essor de la vie économique, dans une conjoncture rendue compliquée par le contexte sanitaire. Afin de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière tout en simplifiant les processus administratifs, la Direction Générale des Finances Publiques a recherché des collectivités acceptant d'expérimenter le Compte Financier

Unique (CFU). La commune de Saint-Ours s'est portée candidate et a été retenue. Le compte de gestion et le compte administratif seront remplacés par un document unique.

“Les futurs investissements en cours d'étude amélioreront la vie des habitants et participeront à l'essor de la vie économique...”

Stéphane PONCÉ
Adjoint aux finances
Pascale DUBCEUF
Conseillère déléguée aux finances

LE BUDGET 2021 SE DÉCOMPOSE SELON LES MODALITÉS CI-APRÈS :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Commune de Saint-Ours	2 296 398	1 664 813
CCAS	10 900	0
Locaux commerciaux	25 200	203 079
Section des Fontêtes	421 559	332 846
TOTAL	2 754 057	2 200 738

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Cette année, comme l'année précédente, se veut orientée vers l'amélioration du bien vivre ensemble. Nous avons œuvré au mieux en fonction de nos possibilités compte-tenu des effectifs de nos agents techniques. Pour améliorer le fonctionnement des services, nous avons engagé la rénovation et l'agrandissement de l'atelier des services techniques et nous allons recruter un nouvel agent. Pour le “mieux vivre ensemble”, nous avons créé une zone multisport (city

stade) pour les jeunes. Cette zone a été placée sous **vidéo protection** afin de prévenir de possibles dégradations. Nous continuons, comme d'habitude, l'entretien de la voirie et des **chemins** afin que randonneurs et agriculteurs puissent cohabiter dans les zones les plus touristiques. **Côté sécurité routière**, la commune vient de se doter de **radars pédagogiques**, de ralentisseurs et de panneaux afin d'abaisser la vitesse trop souvent excessive dans les zones résidentielles. **Côté cadre de vie**, l'installation de colonnes de collecte pour les déchets recyclables ainsi que la mise en peinture graphique des vieux transformateurs électriques sous le thème des animaux menacés d'extinction est en cours.

L'entretien des chemins ruraux a continué en régie par nos employés grâce à la nouvelle remorque. Enfin, nos pensées sont tournées, bien sûr, vers la famille et les proches de Pascal Bachard, employé municipal, qui nous a quittés, bien trop tôt.

Romain MURAT
Adjoint aux travaux et environnement
Claude COUPERIER,
Conseiller délégué aux travaux, à l'agriculture et à l'environnement

Brèves...



Qualité de vie
Aménagement autour
du four du Corail



Habillage des
transformateurs de
la commune avec
un graff



Sécurisation
du site du tunnel
de Louchadière

AGRICULTURE

En 2021, les élus de la commune de Saint-Ours ont souhaité initier une démarche de lutte collective pour maîtriser les populations de campagnols terrestres et de taupes. Pour cela, ils se sont associés à VetAgroSup (Elodie Perrot) et la FDGDON63 (Sandrine Laffont) pour organiser la lutte collective. Une première réunion d'informations a eu lieu le 29 mai 2021 afin de sensibiliser les agriculteurs présents aux facteurs influençant la présence des campagnols terrestres et des taupes aux échelles du paysage, des exploitations agricoles et des parcelles.



Regard croisé sur les pratiques de lutte individuelles et collectives contre les rats taupiers (© E. Perrot)

Afin d'initier la lutte, une animation collective a été proposée aux agriculteurs le vendredi 24 septembre 2021. L'animation était divisée en trois étapes permettant aux agriculteurs de :

- 1) partager un état des lieux des populations de campagnols terrestres et de taupes,
- 2) d'échanger sur les pratiques de lutte individuelles et collectives autour de supports d'animation (carte + sets de pictogrammes). Une troisième étape visait à partager et co-construire une stratégie de lutte collective.

La stratégie repose sur :

- 1) **la surveillance des populations** des campagnols terrestres et de taupes,
- 2) **l'externalisation de la lutte** par des prestataires,

3) la mise en œuvre **d'actions de lutte indirectes par les agriculteurs** (hersage, travail du sol, broyage...) ainsi que des mesures en faveur des prédateurs,

4) **l'engagement des agriculteurs** dans les contrats de lutte pour minimiser les coûts relatifs à la lutte (75% pris en charge par le FMSE). Après délibération, le conseil municipal de Saint-Ours a décidé d'aider financièrement les agriculteurs en finançant 50% du contrat sur 5 ans.

5) **une coordination des acteurs administratifs**, opérationnels et techniques reste à définir pour assurer et pérenniser la dynamique engagée avec les agriculteurs.

Pour rappel, la lutte contre les campagnols terrestres a été rendue obligatoire par l'arrêté préfectoral n°19-00100 du 28 janvier 2019. En cas de non-respect de cette obligation, une procédure administrative peut être engagée à l'encontre des propriétaires ou exploitants défaillants en application de l'article L.251-10 du code rural et de la pêche maritime. Des formations au piégeage mécanique sont actuellement proposées aux agriculteurs. **Ceux qui souhaitent s'engager dans la démarche et dans le contrat de lutte peuvent contacter Claude Couperier, Conseiller délégué à la mairie de Saint-Ours.**

Plus d'informations :
mairie@saintourslesroches.fr

Claude COUPERIER - Conseiller Délégué à l'agriculture et aux travaux
Michelle LANGAIS - Conseillère Déléguée à la chasse et forêt
Didier EGOUX - Conseiller Municipal



VetAgro Sup

VIE SCOLAIRE ET CULTURE

Vie scolaire

La rentrée des classes de septembre 2021 a apporté bien des nouveautés à St Ours. En effet la semaine de 4 jours s'est mise en place. Dans cette perspective, les agentes du périscolaire et la municipalité ont travaillé ensemble pour permettre aux familles un grand confort d'organisation.

La garderie débute à 7h et se termine à 18h30. Un accueil du mercredi matin de 8h30 à 11h30 est offert gracieusement aux enfants dont les parents travaillent. C'est ainsi qu'une trentaine d'enfants sont accueillis de façon permanente tous les mercredis, sous la responsabilité

des trois ATSEM, Delphine, Emilie et Marie. Ces dernières proposent des activités ludiques tout au long de l'année, tandis que des intervenantes extérieures viennent faire découvrir aux enfants leurs activités "nature".

L'aide aux devoirs est momentanément suspendue pour éviter le brassage des classes.

Les deux services de cantine se succèdent en respect des normes sanitaires, des purificateurs d'air ont été installés dans la salle de restaurant, et le revêtement de sol a été changé.

151 élèves sont scolarisés cette rentrée et une classe de maternelle supplémentaire a été ouverte. Elle accueille les "grande section", M^{me} Laure Guitter en est le professeur.



Culture

Une pièce de théâtre à destination des enfants de un à sept ans accompagnés de leurs parents a rencontré un joli succès début novembre. Afin de poursuivre dans cette lancée une autre proposition théâtrale aura lieu le 5 février 2022, pour tout public dès sept ans : "Famille Cosmos" (réalisé avec de nombreux témoignages d'habitants des Combrailles de toutes générations). Ce spectacle tout en chansons, délibérément fantaisiste et décalé, met en scène une ribambelle de familles en tous genres, se relayant au sein d'une même et indémodable cuisine pop.



<https://compagnielecrici.fr/famille-cosmos.html>

Laure CONIL - Adjointe à la vie scolaire et à la culture

Claudine PERROT - Conseillère Déléguée à la vie scolaire

Sara CROIX - Conseillère Municipale à la jeunesse



Remise de la médaille de la ville à Gaëtan Barlot international de rugby



Cadre de vie : florissement de l'ancienne fontaine



Réalisation du chemin des Toblancs aux Roches

Brèves...



Travaux
au Bouchet



Construction de
la nouvelle station de
pompage de
Peschadoires par le
syndicat Sioule
et Morge



URBANISME

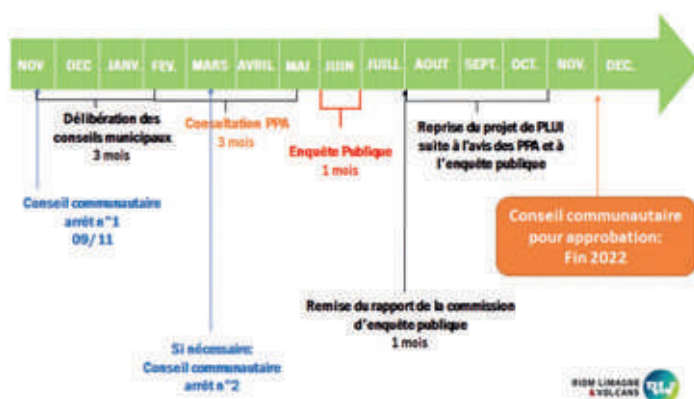
L'année 2022 verra la phase finale du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Riom Limagne et Volcans (PLUi) qui a été voté et arrêté par le conseil communautaire du 9 novembre 2021.

Les remarques des habitants devront être formulées pendant l'enquête publique. Les dates précises de l'enquête publique seront diffusées sur le site internet de RLV, sur les sites des communes,

dans la presse (La Montagne et Le Semeur Hebdo), dans la Newsletter de RLV. Concernant l'urbanisme dont les dossiers sont instruits par RLV, il convient de rappeler que la commune de Saint-Ours a pré-instruit plus de 120 dossiers d'urbanisme (Permis de construire, déclaration et autorisation de travaux, certificat d'urbanisme pour les notaires...) avec une salariée dédiée pour l'urbanisme.

Marie-Andrée BERKES
Adjointe à l'urbanisme

Planning du PLUi



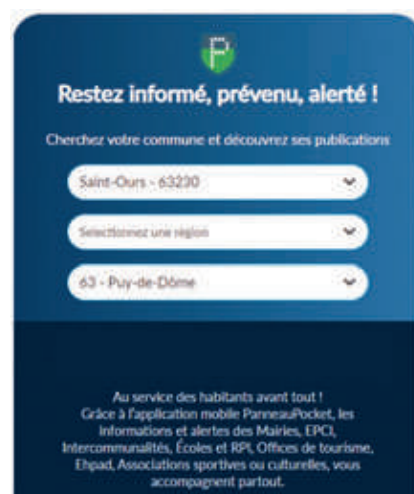
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Site Internet

Le site internet est en cours de réaménagement et sera bientôt à jour de toutes les actualités liées à la commune. Il sera plus récent et plus facile d'accès afin de vous informer et de suivre l'information et les alertes de Saint-Ours.

PanneauPocket

PanneauPocket se consulte aussi sur ordinateur. Indiquez le code postal et choisissez votre commune ! Les actualités s'affichent directement à l'écran



Angélique BONJEAN - Conseillère
déléguée à la communication

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AFFECTÉES AUX ASSOCIATIONS

Le budget primitif 2021 a prévu une enveloppe de 19 000 € au chapitre budgétaire pour les subventions aux associations sans toutefois en préciser la répartition. Suite à l'étude des dossiers déposés par les associations de la Commune, les subventions ont été affectées. Nous avons cette année deux

nouvelles associations qui se sont créés : Regain qui propose une activité de poterie et Shen Long Auvergne qui propose une activité de Tai Chi Chuan (art martial chinois).

Coralie BRUNEL
Ajointe à la Vie associative

Association des Parents d'Elèves	700,00 €	Comité des fêtes St-Ours	3 500,00 €	Amicale Sapeurs Pompiers	1 500,00 €
AS Football Saint-Ours	2 600,00 €	Comité de jumelage Pontgibaud - Sioule et Volcans	0 €	Récréation	0 €
Le Joyeux Cochonnet	700,00 €	Danses Plaisir	700,00 €	Renault Family 63	0,00 €
Chœur des Puys	500,00 €	Association Ecole Ouverte	2 500,00 €	Les 3 Soleils	450,00 €
Club des Puys	200,00 €	Gibaldipontine Association de Pêche (AAPPMA)	200,00 €	Tennis Club St-Ours	500,00 €
Club des Roches	500,00 €	Club Gym Loisirs	600,00 €	Société de Chasse	300,00 €
UNC-AFN	800,00 €	Conscrits	400,00 €	Association LANNA	300,00 €
SOUS-TOTAL : 16 950 € (dont 1 800€ de subventions exceptionnelles)					

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS...

En 2021, cinq Conseils Municipaux ont eu lieu. 117 délibérations ont été prises dont voici quelques extraits. Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations sur le site de la Mairie (www.saint-ours-les-roches.fr), onglet "services municipaux". En voici quelques-unes...

Environnement

Délibération n°1 du 11 février Préparer le co-voiturage

Dans le cadre de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO de la chaîne des Puys et de la faille de Limagne, la délibération exprime le souhait de La Commune de Saint-Ours-Les-Roches de réaliser un chemin piétonnier, vététiste et cycliste entre le parking de Beauregard et la sculpture "Chut", ainsi qu'une aire de covoiturage

au village "Les Roches" et l'installation de bornes électriques pour véhicules rechargeables. Il s'agit de répondre à l'attractivité du territoire auprès de populations rurales à la recherche d'un cadre, et d'une qualité de vie, en phase avec les questions liées au développement durable, et ce, en proposant les moyens nécessaires à des modes de déplacement alternatifs et doux.

Investissements

Délibération n°4 du 11 février Ateliers municipaux

Face aux contraintes de mise aux normes des bâtiments existants, le Conseil Municipal a décidé par délibération du 04 avril 2019 et du 28 septembre 2020, de réhabiliter les ateliers municipaux. Après un diagnostic effectué dans le cadre d'un marché de prestations intellectuelles, une étude multicritère a été réalisée prenant en compte un certain degré d'amélioration. Après plusieurs réajustements exprimés

par les agents et l'équipe municipale, l'orientation architecturale est la suivante, avec plusieurs solutions techniques et implantations étudiées :

- Prise en compte de la sécurité des agents
- Prise en compte des contraintes techniques et réglementaires
- Mode constructif : bâtiment à ossature bois en façade

Le coût d'investissement total estimé est de 350 000 Euros HT à la date de l'Avant-Projet-Sommaire.

Économie

Délibération n°5 du 11 février Soutien au commerce en période Covid

En raison de l'interdiction de l'activité restauration et pour soutenir l'activité locale, il est proposé au Conseil Municipal de prolonger l'exonération de loyers pour le restaurant - Le Louchadière.

(...suite en pages 10 et 11)

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS...

Finalisation du balisage - Environnement et Tourisme **Délégation n°16 du 11 février** **Convention de Jumes et Coquille**

Dans le cadre de la candidature à l'inscription de la Chaîne des Puys — faille de Limagne au patrimoine mondial, le Département du Puy-de-Dôme a fait appel en 2017 au paysagiste-conseil du Réseau Grands Site de France pour un travail prospectif et expérimental sur la méthode la plus pertinente et la plus adaptée au site à adopter pour la mise en œuvre de projet de réouverture des paysages. Au regard de leurs spécificités géologiques, de la fréquentation du site et la présence de terrains sectionaux pouvant sécuriser le foncier ainsi que de la difficulté à maintenir une activité pastorale sur le site, les puys de Jumes et de Coquille avaient été jugés prioritaire pour ce travail. Le Département du Puy-de-Dôme sollicite donc la commune de Saint-ours-les-Roches pour l'autoriser à réaliser ces travaux de réouverture, de cheminement et de balisage sur les puys de Jumes et de Coquille.

Vote du budget 2021 **Délégations n°17 à n°43 du 14 avril - Projets d'investissement et de fonctionnement**

Les taux d'impositions restent stables et inchangés. Le taux du foncier non bâti est en baisse. Les coûts sont maîtrisés. L'épargne brute de la commune est maintenue. Ce budget a été établi pour mettre en œuvre les actions proposées en matière d'investissement.

Ressources humaines - Vie scolaire - Délégation n°48 du 14 avril **Création d'un poste d'ATSEM**

Dans le cadre de la création d'une nouvelle classe de maternelle, la commune de Saint-Ours-Les-Roches souhaite créer un emploi permanent de Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) à temps complet

pour exercer les fonctions d'assistance technique et éducative au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisés directement par les enfants, à compter du 1^{er} septembre 2021.

Petit patrimoine **Délégation n°53 du 14 avril** **Fontaine des Pères**

M. le Maire, expose le projet de réhabilitation de la Fontaine des Pères, aménagement remarquable situé au Puy des Gouttes. Dans le cadre de ce projet, la Commune souhaite candidater à l'appel à projets "Restauration et valorisation du patrimoine identitaire" lancé par le GAL des Volcans d'Auvergne. Le montant de la réhabilitation s'élèverait à 10 541 € HT.

Service à la population **Délégation n°58 du 20 juillet** **Création d'un poste d'accueil**

Considérant la nécessité de créer un emploi de gestionnaire administratif, sur un grade d'adjoint administratif, d'adjoint administratif principal de 2^e classe, ou d'adjoint administratif principal de 1^e classe, le gestionnaire adjoint participe au fonctionnement du secrétariat général et il assiste le secrétaire général d'une façon générale et sur certains dossiers particuliers et transversaux. Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi de d'adjoint administratif, d'adjoint administratif principal de 2^e classe, ou d'adjoint administratif principal de 1^e classe, à temps complet à compter de la date où les procédures de recrutement auront été exécutées.

Vie scolaire - Nouvelle organisation du rythme scolaire **Délégations n°59 et 60 du 20 juillet** **Création de postes pour les activités périscolaires**

M. le Maire informe, dans le cadre de la rentrée à 4 jours, qu'il est nécessaire de modifier deux postes d'animatrice périscolaire dont un dans le cadre du dispositif "Parcours Emplois Compétences". Les missions seront la surveillance de la

garderie et de la cantine, la réalisation d'activités périscolaires et la gestion administrative.

Vie associative **Délégation n°62 du 20 juillet** **Subventions aux associations**

Les subventions aux associations ont été maintenues malgré la baisse d'activité liée au Covid. Elles s'élèvent à 16 950€ pour 21 associations.

Sécurité routière à Charlon **Délégation n°70 du 20 juillet** **Avis sur la modification de la limitation de vitesse d'agglomération à 50 km/h**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le code de la route confie au Maire le soin de fixer les limites de l'agglomération. Ce même code définit l'agglomération comme "l'espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés et dont l'entrée et la sortie sont signalées par des panneaux placés à cet effet le long de la route qui le traverse ou qui le borde". Afin de régler sur toute la traversée de la commune la limitation de la vitesse, il convient de modifier les limites de l'agglomération en intégrant la portion de la RD62 partant de Charlon-La Charbonnière, en direction de l'entreprise Paprec Auvergne.

Sécurité routière "Le Vauriat" **Délégation n°84 du 13 octobre** **Autorisation de demander de toutes subventions pour l'acquisition de radar pédagogique**

La commune de Saint-Ours souhaite renforcer les aménagements de sécurité en équipant la portion de route départementale n°50 au lieu-dit Le Vauriat - Route de Pulvérières par un radar pédagogique mobile. Ce dernier est proposé pour sécuriser cette entrée de la commune et harmoniser les conditions de circulation et pour apaiser la vitesse. Le coût d'acquisition d'un radar pédagogique s'élève à 3583.33 € HT pour une aide estimée à 25% du coût global soit environ 895 € de prise en charge par le Conseil Départemental.

Économie

Délibération n°85 du 13 octobre

Autorisation de demander de toutes subventions pour les travaux de rénovation de la boucherie

Monsieur le Maire précise, en complément de la délibération D2020-072 du 28 septembre 2020, que l'actuel conseil municipal tient à confirmer et se prononcer sur les travaux de rénovation de la boucherie et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions pour ce projet auprès des organismes financeurs (État, Région, ...). Le coût des travaux d'aménagement prévisionnel de la boucherie s'élève à 61 500 € HT.

Social

Instauration d'une tarification sociale de la cantine scolaire Délibération n°92 du 13 octobre

Monsieur le Maire rappelle que le gouvernement a proposé la mise en place de la cantine à 1 Euro dans le cadre du plan pauvreté, afin de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. Avec la mise en place de cette tarification sociale, l'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire. La commune de Saint-Ours est éligible à ce dispositif de mise en place d'une tarification sociale dans les cantines scolaires. Monsieur le Maire propose à l'Assemblée une grille indiciaire devant permettre à une quarantaine de familles de bénéficier de la tarification sociale.

Aménagements et investissements Délibération n°98 du 13 octobre Aménagement du Centre Bourg en vue d'une future place paysagère

Monsieur Le Maire soumet l'achat de la parcelle ZX 105 d'une superficie de 12a 72ca et une partie de la parcelle ZX 103 renommée ZX 309. Cette acquisition s'inscrit dans le projet d'aménagement d'une zone paysagère, à proximité de la zone humide.

Cadre de vie et sécurité

Délibération n°105 du 15 décembre

Signature d'une convention avec le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes pour l'installation de plusieurs aubettes

Dans le cadre de l'amélioration du service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires, la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) propose de prendre en charge la fourniture et la pose d'abris de bus ou aubettes. Dans le cadre d'une rencontre avec Monsieur le représentant de la direction sectorielle en charge des abris de bus à la Région AUvergne Rhône-Alpes, il a été établi un diagnostic sur l'ensemble du parc d'aubettes actuels. Un bilan de la situation fait état de huit abris altérés par le temps (ils ont été installés il y a une vingtaine d'années), ainsi que l'absence d'un abri en raison de la mise en place d'un nouvel arrêt cette année à Beauregard. Pour certains d'entre eux (trois) en bordure de départementale, un réaménagement s'impose de les éloigner de la route ou tout au moins de sécuriser leur accès afin d'assurer la protection des enfants utilisant le service de transport scolaire. En conséquence, Monsieur le Maire propose donc de solliciter la Région pour l'installation de neuf aubettes, de type chalet.

Voirie

Délibération n°110 du 15 décembre

Lancement d'une consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage - Travaux de voirie communale aux villages "Les Roches", "Les Fontêtes", et "Villelongue"

Monsieur le Maire rappelle que les élus de la commune souhaitent engager un programme de travaux pour la voirie communale. Cette consultation a pour objet d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des travaux de réfection de voirie sur le hameau des Roches (revêtement et travaux annexes), Les Fontêtes (chemins ruraux) et de Villelongue (revêtement après réfection des réseaux d'eau). Le coût estimé des travaux est de 350 000 € HT.

Finances

Délibération n°111 du 15 décembre

Nouvelle tarification pour la location des salles communales

Les tarifs pour la location des salles communales ont été mis à jour.

Pour les Ursiniens (uniquement pour la Salle Polyvalente) :

- Le montant est fixé à 250€. S'ajoute à ce prix deux chèques de caution, le premier de 500€ pour le local et le matériel, le second de 100€ pour le ménage.
- Pour les associations (pour l'ensemble des Salles Communales) :

La gratuité s'applique pour une demande venant de la part d'associations. Toutefois, il leur est demandé un premier chèque de caution de 150€ pour le local et le matériel, et un second de 80€ pour le ménage pour l'année.

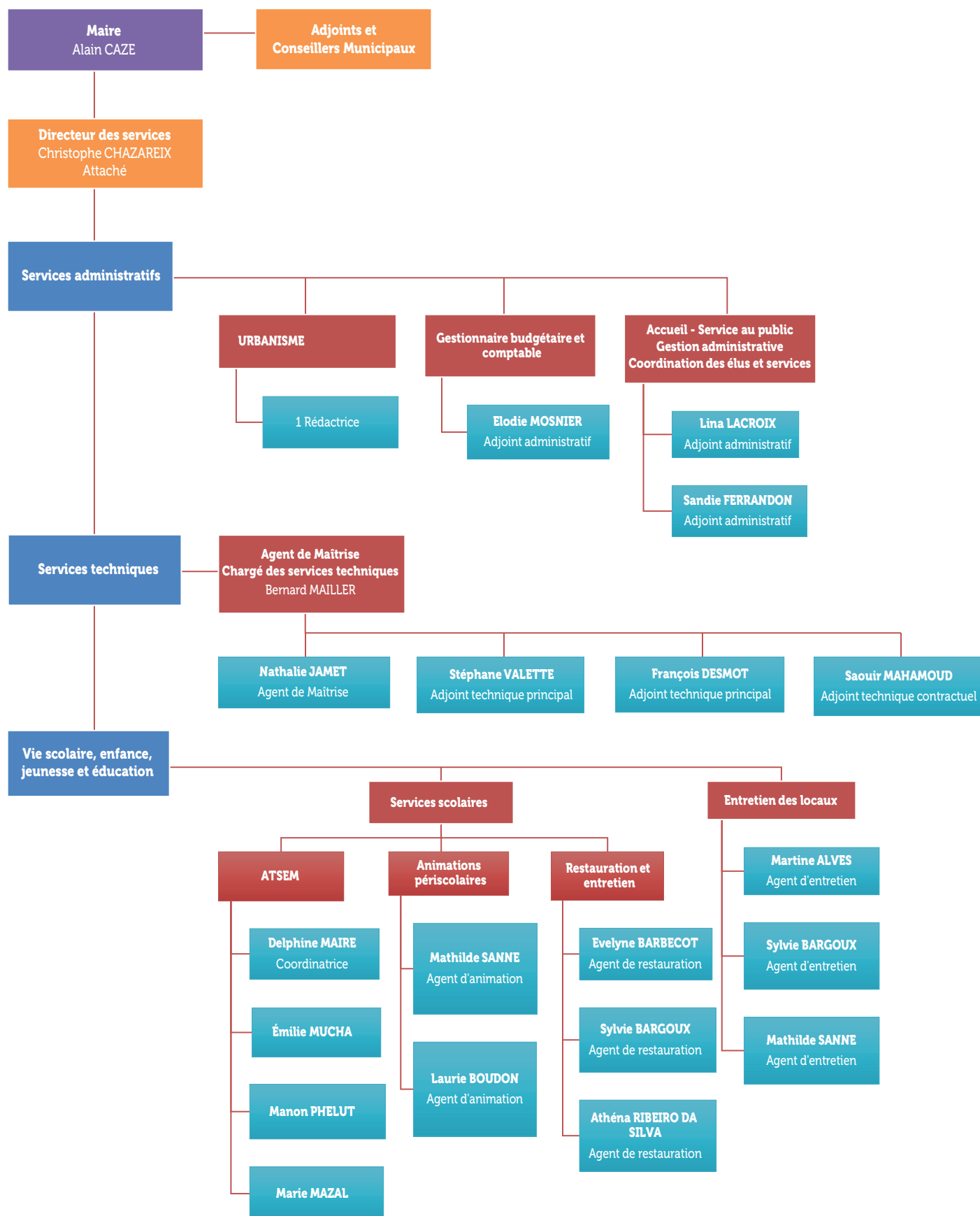
Ressources Humaines

Délibération n°115 du 15 décembre

Création d'un emploi au grade de Technicien Territorial

Compte-tenu des emplois vacants et de la nécessaire organisation des services techniques, il est proposé de créer un poste permanent de technicien territorial à temps complet courant de l'année 2022, chargé de la bonne conduite de chantiers en intervenant sur les sites avec les agents, de l'encadrement des équipes, du contrôle des travaux confiés aux entreprises et du contrôle de l'entretien et du fonctionnement des ouvrages.

L'ORGANISATION MUNICIPALE



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

2019

TOURET Roger - 20/12/2019

2020

- GOSSELIN André Eugène - 31/10/2020
- DELORME Marie Jeanne Yvonne - 20/11/2020
- LOUBINOUX née LANINI Josette Philomène - 21/11/2020
- CHAVRIER née AMEILLE Denise Marie Pierrette - 23/11/2020
- CHABROL née DRUJON Simone Marie Joséphine - 25/11/2020
- TAVERNIER née BARJON Odette Jeanne Paulette - 08/12/2020
- CHAVRIER Guy Michel - 11/12/2020
- GUILLOT née COULAUDON Andrée Marie Jeanne - 11/12/2020
- TIXIER née VALETTE Thérèse Françoise Alexandrine Yvonne - 16/12/2020
- BONVIN née COUVE Marie - 18/12/2020

2021

- BOUT DE MARNHAC née DE BÉGON DE LAROUZIÈRE DE MONTLOSIER Jehanne Colette Henriette Marie - 20/01/2021
- SAHUT née PHILIPPE Rose Marie Thérèse - 23/01/2021
- MARTIN Pierre - 27/01/2021
- BOUT DE MARNHAC Guy Jules Marie Jean - 29/01/2021
- ALLÈS Jean Philippe Louis - 10/02/2021
- COTTE née CHAPUT Thérèse Antoinette - 22/02/2021
- TAILLARDAT Jean-Pierre Henri - 24/02/2021
- BARLOT Gabriel Paul Michel - 01/03/2021
- VACHER née BIDEET Stella Marcelle Paule - 18/03/2021
- DOS SANTOS ALVES Luís Miguel - 24/03/2021
- MARANDON née TRANCHANT Régine Marcelle - 22/04/2021
- GRANGE Jean François Michel - 30/04/2021
- SIOLY née BERTRAND Michelle Anne-Marie - 17/06/2021
- BRANDELY née FAURE Patricia - 02/07/2021
- GANNE née LAMIRAND Alice Marie Angèle - 18/07/2021
- FOURNIER Jean-Jacques - 22/07/2021
- CHEVARIN Roland Jean - 31/07/2021
- DISTINGUIN née PANNEKOUCKE Micheline Marie Yvonne - 26/08/2021
- OZWALD Gilles Joseph - 07/10/2021
- TINTAUD née FREYSSAC Philomène Marie Louise Odette - 20/10/2021
- DESGEORGES née LEBON Louise Aimée - 11/11/2021

NB : Figurent notamment les décès en EPAHD

MARIAGES

2021

- BENET Lucas Jean-Jacques Marc et MARIDET Florence Marie - 26/06/2021
- GONCALVES Jessica et CHEBANCE Yann - 17/07/2021
- PLANE Angélique et PLANE Geoffrey - 21/08/2021
- GARNIER Pauline Pascale Gwen et CLERGET Vincent Emmanuel Marie - 30/10/2021

PACS

2021

- BONNET Ludovic Stéphane et PEREIRA Maëlysse Anaïs Poppy - 19/06/2021
- MARTOS David Eric et PEYRARD Manon - 11/09/2021

NAISSANCES

2020

- LAURENT Charly - 28/10/2020
- GUEST Anaë Marie-Thérèse Ghislaine - 30/12/2020

2021

- SAUZER Liam - 07/01/2021
- MENARD BOUDOT Gaspard Emile Jean - 18/02/2021
- ROSSIGNOL Anaë Emmy - 07/05/2021
- COTTE Arthur Jean-Claude André Pascal - 14/09/2021
- GOURSONNET Mahé - 21/09/2021
- COHADON Louise, Fabienne, Antoinette - 26/09/2021
- CASAS Clémence - 10/10/2021

BAPTÊMES CIVILS

2021

- MENARD BOUDOT Gaspard Emile Jean - 19/06/2021

NB : Seuls figurent les actes concernant les personnes autorisant la publication

Brèves...



Réfection du sol
de la cantine et
installation de
purificateurs d'air



En collaboration avec
le Sictom
Moins de poubelles jaunes
et plus de conteneurs

Commission culture :
Organisation d'un
concours de dessins



Dessin de la gagnante du concours

LES LIGNES DE TRANSPORT DESSERVANTS SAINT-OURS

53

GIAT - ST-AVIT - PONTGIBAUD - CLERMONT-FD

Transporteur : JALICON - 04 73 88 70 52

Jours de circulation	L	MMeJV	S	LMMeJV	Me
Circule en période scolaire	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de petites vacances*	non	non	non	oui	non
Circule en période de vacances d'été**	non	non	non	non	non
Renvois à consulter			☎		
GIAT La Poste	05:32	-	-	-	-
SAINT-AVIT Giratoire scierie	05:45	-	-	-	-
CONDAT-EN-COMBRILLE Le cheval blanc	05:50	-	-	-	-
CONDAT-EN-COMBRILLE Bourg	05:55	-	-	-	-
CONDAT-EN-COMBRILLE La baraque	06:00	-	-	-	-
PONTAUMUR La Rodde Vaury	06:02	-	-	-	-
PONTAUMUR Halle des sports	06:05	06:23	-	07:17	11:19
LA GOUTELLE Ballot RD 941	06:09	06:27	-	07:21	11:23
LA GOUTELLE Mairie	06:20	06:34	-	07:28	11:30
BROMONT-LAMOTHE Provenchère RD941	06:22	06:36	-	07:30	11:32
BROMONT-LAMOTHE Bourg	06:25	06:39	-	07:33	11:35
PONTGIBAUD Place de la République	06:35	06:45	07:00	07:39	11:40
PONTGIBAUD Clinique vétérinaire	06:36	06:46	07:01	07:40	11:41
SAINT-OURS Boulangerie	06:40	06:50	07:05	07:44	11:45
SAINT-OURS Les maisons rouges	06:44	06:54	07:09	07:48	11:49
ORCINES La fontaine du berger	06:49	06:59	07:14	07:53	11:54
ORCINES Route de Limoges (bourg)	06:51	07:01	07:16	07:55	11:56
ORCINES La baraque	06:53	07:03	07:18	07:57	11:58
CHAMALIERES Lycée hotelier - voie romaine	07:02	07:12	07:27	08:07	12:38
CHAMALIERES Sainte-Thècle/Joseph Claussat	07:09	07:18	07:33	08:13	12:34
CLERMONT-FERRAND Gare routière/Avenue Pasteur	07:14	07:22	07:35	08:22	12:30
CLERMONT-FERRAND Bvd François Mitterrand	07:15	07:23	07:36	08:23	12:31
CLERMONT-FERRAND Place Delille (hôtel des Puys)	07:22	07:30	07:42	08:30	12:20
CLERMONT-FERRAND Sidoine	07:26	07:33	07:44	08:33	12:16
CLERMONT-FERRAND Bughes rue de Blanzat	07:29	07:35	07:45	08:35	12:15

☎ Service à réservation avant le vendredi 16h30 au 04.73.88.70.52.

*: Vacances de Toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps

**: Vacances d'été (juillet et août)

53

CLERMONT-FD - PONTGIBAUD - ST-AVIT - GIAT

Transporteur : JALICON - 04 73 88 70 52

Jours de circulation	Me	S	LMMeJV	V	LMMeJV
Circule en période scolaire	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de petites vacances*	non	non	oui	non	non
Circule en période de vacances d'été**	non	non	non	non	non
Renvois à consulter			☎ 1		
CLERMONT-FERRAND Bughes rue de Blanzat	12:15	12:50	17:09	18:09	18:09
CLERMONT-FERRAND Sidoine	12:16	12:48	17:10	18:10	18:10
CLERMONT-FERRAND Place Delille (pharmacie)	12:20	12:45	17:15	18:15	18:15
CLERMONT-FERRAND Gare routière	12:30	12:40	17:26	18:26	18:26
CHAMALIERES Berthelot	12:34	-	17:31	18:31	18:31
CHAMALIERES Lycée hotelier - voie romaine	12:38	12:28	17:36	18:36	18:36
ORCINES La baraque	12:46	13:00	17:44	18:44	18:44
ORCINES Route de Limoges (bourg)	12:48	13:02	17:46	18:46	18:46
ORCINES La fontaine du berger	12:50	13:04	17:48	18:48	18:48
SAINT-OURS Les maisons rouges	12:57	13:11	17:56	18:56	18:56
SAINT-OURS Boulangerie	13:02	13:16	18:01	19:01	19:01
PONTGIBAUD Clinique vétérinaire	13:06	13:20	18:05	19:05	19:05
PONTGIBAUD Place de la République	13:07	13:21	18:06	19:06	19:06
BROMONT-LAMOTHE Bourg	13:12	13:26	18:11	19:11	19:11
BROMONT-LAMOTHE provenchère	13:15	13:29	18:15	19:15	19:15
LA GOUTELLE Mairie	13:17	13:30	18:16	19:16	19:16
LA GOUTELLE Ballot RD 941	13:23	13:35	18:21	19:25	19:21
PONTAUMUR Halle des sports	13:27	13:40	18:25	19:30	19:25
PONTAUMUR La Rodde Vaury	-	-	-	19:35	-
CONDAT-EN-COMBRILLE La baraque	-	13:50	-	19:38	-
CONDAT-EN-COMBRILLE bourg	-	13:54	-	19:42	-
CONDAT-EN-COMBRILLE Le cheval blanc	-	13:57	-	19:45	-
SAINT-AVIT Giratoire scierie	-	14:03	-	19:50	-
GIAT La Poste	-	-	-	20:00	-

☎ Service à réservation avant le vendredi 16h30 au 04.73.88.70.52

1 : Le service du mercredi est assuré uniquement en période de vacances scolaires.

*: Vacances de Toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps

**: Vacances d'été (juillet et août)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Avec ses trois bénévoles et onze heures d'ouverture hebdomadaire, la bibliothèque de St-Ours propose une offre de qualité :

- accueil des classes de la moyenne section au CM2,
- portage de livres à domicile pour les personnes empêchées,
- intégration de St-Ours au réseau de lecture publique de RLV,
- installation d'un logiciel commun à toutes les médiathèques de la communauté d'agglomération,
- carte d'adhérent permettant l'accès à la bibliothèque de St-Ours ainsi qu'aux Jardins de la culture à Riom
- Achat de livres récents fournis par RLV
- Raconte tapis partagé avec la crèche, le RAM et les classes maternelles
- Supports d'animation prêtés par la Médiathèque Départementale.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h - 12h

Jeudi : 14h - 18h

Vendredi 14h - 16h20

Le dernier samedi de chaque mois : 10h

- 12h (jour de marché)

Inscription gratuite pour les adultes et enfants. Tél. 04 63 79 47 11

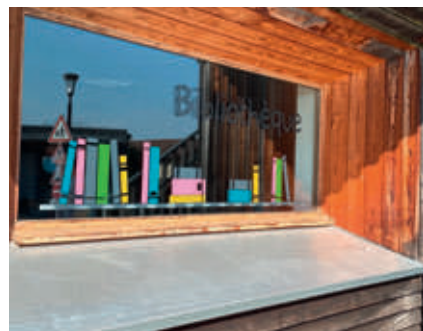
La bibliothèque remercie l'ensemble des personnes ayant fait don de livres.

Bénévoles :

Mme MONNET

Mme TAILLARDAT

Mme PISSIS



LE CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saint-Ours reste vigilant quant au bien-être des habitants de la commune. Cette mission passe par l'écoute et la prise en considération de leurs besoins physiques et moraux. Dès la connaissance de ces derniers, nous mettons tout en œuvre pour essayer de soutenir le mieux possible les personnes concernées. Parmi ses missions annexes

- **L'organisation de la collecte des dons du sang en février et septembre.**

En 2020 et 2021 elles ont pu se dérouler malgré les contraintes sanitaires imposées, et les donneurs étaient au rendez-vous en nombre équivalent aux années précédentes. Le système de rendez-vous préalable a amélioré la circulation des personnes et limité les temps d'attente. Les prélèvements de 2022 sont prévus les 8 Février et 6 Septembre à la salle polyvalente.

- **L'organisation du repas des aînés**

2020 a vu ce moment de convivialité annulé pour cause de pandémie, et remplacé par un panier gourmand. La distribution à domicile a permis aux élus et membres du CCAS, qui assumaient cette charge, de rencontrer les destinataires et vice-versa. En début d'année 2021 compte tenu de la situation sanitaire toujours incertaine, il a été décidé de ne pas envisager la reprise du repas commun mais de réitérer l'option du paquet cadeau. Le panier 2021 était gourmand avec des produits élaborés par les artisans de Saint-Ours et chaleureux par le choix du CCAS d'y inclure un plaid.

Marie-Andrée BERKES - Adjointe aux affaires sociales

Sara CROIX - Conseillère Déléguée aux affaires sociales

Siège social du don du sang à Pontgibaud. Président Michel BARBECOT et 16 membre au Conseil d'administration. Première collecte sur la commune en 1961
Rando du Sang le 15 mai à Montfermy



Brèves...



Achat d'une remorque destinée aux travaux dans les chemins



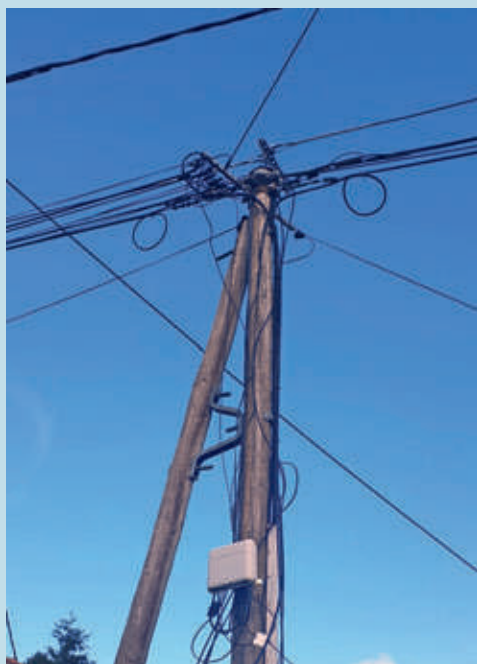
Entretien du terrain de sports : Acquisition d'une nouvelle tondeuse

Nettoyage de terrain communal



Brèves...

La fibre arrive début 2022 dans les villages. Commercialisation au 1^{er} semestre 2022



PROJET DE TERRITOIRE "RLV AMBITIONS 2030"



Depuis près d'un an, la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, qui réunit 31 communes et 68 000 habitants, élabore son projet de territoire pour fixer la feuille de route des 10 prochaines années. Une démarche qui permet aussi de réfléchir à l'identité de la communauté d'agglomération et vise à créer un sentiment d'appartenance. Des ateliers, séminaires et

réunions de travail associant les élus communautaires, les Maires, les élus municipaux et les services intercommunaux se sont tenus durant l'année 2021 et ont permis de mettre en lumière trois grandes ambitions partagées :

- 1 - Vers un territoire affirmant **son attractivité et son dynamisme**
- 2 - Vers un territoire **uni dans la diversité**
- 3 - Vers un territoire **engagé pour les générations actuelles et futures**

Une enquête a eu lieu auprès de la population du territoire du 1^{er} octobre au 15 novembre 2021. Les résultats permettront de créer une "boîte à idées" qui alimentera les réflexions d'avenir des élus et services de Riom Limagne et Volcans, et qui finalisera le projet final de territoire début 2022.

<https://www.rlv.eu>

SECTION DES FONTÊTES

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an sont venues rythmer la fin de l'année 2021 et apporter un peu de convivialité et de retrouvailles avec nos proches. Malgré la crise sanitaire, nous nous sommes réunis pour faire fonc-



tionner au mieux la communauté syndicale. En termes de travaux, nous tenions à vous informer des futurs chantiers pour l'année 2022 :

- travaux de voirie sur les chemins de la section.

- remplacement et achat de matériel.
- travaux de maçonnerie et de clôture derrière l'hangar des Sours, renové en 2020.
- rénovation du château d'eau des Sours ; avant la réalisation des travaux de gros œuvre (couverture, charpente, maçonnerie), la demande de permis de construire sera déposée.
- négociations en cours afin de revaloriser le bail avec l'unité touristique de Lemptégy.

La réalisation de ces projets revêt un caractère incontournable pour la section, et permettront de lui insuffler une nouvelle dynamique, avec bien évidemment le soutien de la municipalité.

Jean-Michel Valette, Président
D. Cercy, P. Tramond, C. Valette,
Bureau de la Section
Et toute l'équipe

ECOLE PRIMAIRE LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Des projets ont dû être annulés à cause de la crise sanitaire mais de nombreuses activités se sont quand même déroulées :

- Activités autour du compostage avec le dispositif Etablissements Témoins
- Exposition au musée Mandet dans le cadre du projet Arbres et Jardins - L'arbre à l'école ! (élèves de MS à CE1)
- Interventions pédagogiques d'animateurs professionnels en éducation à l'environnement et au développement durable et sur la prévention des déchets
- Projet Préserver la qualité de l'eau : le traitement des eaux usées (classe de CM1) et la qualité de l'eau de la zone humide et du ruisseau (classe de CM2)
- Renouvellement de la fresque sur le mur du préau de la cour primaire avec l'artiste Topaz
- Jardinage dans la cour maternelle
- Visite de Vulcania (élèves de CP à CE2), du Manoir de Veygoux (élèves de CM1 et CM2), du site d'Espinasse (élèves de



CM2)

A noter :

- Le renouvellement du parc informatique avec l'équipement de 10 PC portable grâce au plan ENIR qui soutient le développement de l'innova-



- tion numérique dans les écoles des communes rurales (participation financière de l'état et de la mairie)
- Obtention du niveau 1 de la labellisation E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable)

Les effectifs en décembre 2021 :

152 élèves

Petite section : 22

Moyenne section : 20

Grande section : 18

CP : 10 / CE1 : 13 / CE2 : 31

CM1 : 16 / CM2 : 22

L'équipe pédagogique pour l'année scolaire 2021-2022

- Martine Daoudal, enseignante classe de CP-CE1
- Marie-Hélène Vialette, enseignante classe de CE2
- Sandrine N'Draman et Charlene Fournier, enseignante classe de CM1
- Sonia Thiriet (directrice, décharge administrative le vendredi) et Evelyse Chanteranne, enseignantes classe de CM2
- Annette Oms, enseignante à l'Ecole Itinérante du Socle Commun (auprès des Enfants du Voyage)
- Isabelle Schall, enseignante chargée de l'aide pédagogique aux élèves en difficulté scolaire
- Véronique Flandin et Marie Mazal (ATSEM), classe de PS
- Peggy Monnet et Delphine Maire (ATSEM), classe de MS
- Laure Guitter et Emilie Mucha (ATSEM), classe de GS

- Annette Tixier, psychologue scolaire
- Dr. Pascal, médecin scolaire rattachée au Centre Médico-Sociale de Riom
- Gaëlle Sylvestre, infirmière scolaire
- Benjamin Carles, intervenant musicien de l'Ecole de Musique Intercommunale de Pontgibaud Sioule et Volcans
- Christine Baptista et Virginie De Fraia, AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)

Quelques activités prévues pour l'année scolaire 2021-2022 :

- Participation au dispositif Scol'and Art en Chartreuse (élèves de MS et GS)
- Participation au dispositif Ecole et Cinéma (élèves de CP à CM1)
- Participation à un cycle piscine (élèves de CP à CE2)
- Interventions pédagogiques d'animateurs du SICTOM sur la prévention des déchets (élèves de GS à CM2)
- Participation à la démarche d'Aire Terrestre Educative (élèves de CM2)
- Participation à une classe découverte à la Tranche-sur-Mer (élèves de CM2)

Contact

04 73 88 92 63 / 04 73 88 79 56

En 2020, la commune a notamment acquis **deux purificateurs d'air** à la cantine, refait le sol de la cantine durant l'été 2021 avant la rentrée scolaire et a cofinancé l'achat de **dix ordinateurs** portables pour les enfants. Suite à l'ouverture d'une nouvelle classe en maternelle la municipalité a **embouché** une ATSEM supplémentaire.

Brèves...



Préparation du terrain
pour la forêt de LANNA



Panne de transformateur
au Bouchet

Pose de mats d'éclairages
(4 aux Maisons Rouges et
11 aux Fontêtes)
et d'un radar de sécurité fixe
aux Maisons Rouges



SICTOM : INSTALLATION DE NOUVELLES COLONNES DE TRI À SAINT OURS

La simplification du geste de tri mise en place au 1er mai 2021 permet de trier **100% de vos emballages et papiers**.

Pour optimiser les capacités de collecte, le SICTOM Pontaurmur Pontgibaud va déployer sur le territoire de nouvelles colonnes de tri, plus modernes, plus pratiques et plus esthétiques. Objectif : valoriser les points de tri pour les rendre plus visibles, plus accessibles et plus attractifs. Sur la commune de Saint Ours les Roches, ces nouvelles colonnes de tri ont été installées ce jeudi 18 novembre, en substitution de certains bacs à couvercle jaune :

- **Chemin du compas** : deux colonnes dédiées pour le Verre, les Emballages/papiers
- **Face à la mairie** : une colonne pour les Emballages/papiers



- **Place de l'église (vers boulangerie)** : une colonne pour les Emballages / papiers
- **Impasse du lavoir** : une colonne pour les Emballages/papiers
- **Chemin du Puy de Sau** : une colonne pour les Emballages/papiers
- **Terrain de Pétanque** : une colonne pour le Verre

Le SICTOM vous rappelle que des sacs réutilisables pour le tri de vos emballages sont à votre disposition en mairie ou à la déchèterie de Saint Ours les Roches.

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez contacter le SICTOM au 04 73 73 16 83

Consignes de tri :
www.sictompontaurmurpontgibaud.fr

DÉCHETTERIE DE SAINT-OURS-LES-ROCHES



Le SICTOM possède plusieurs déchetteries sur le territoire dont une sur la commune de Saint-Ours. Elle permet notamment la collecte des déchets végétaux (rappel : le brûlage des déchets végétaux et non végétaux est interdit sur

la commune - arrêté préfectoral du 2 juillet 2012) et la collecte de ferraille (mise à disposition d'une benne une fois par mois). Les particuliers peuvent également récupérer (suivant disponibilité) du broyat et du compost.

SMGF VSV :

Cette année le SMGF VSV n'a commencé à bouger qu'en avril pour faire le budget car avant cette date les effets secondaires administratifs du COVID avaient gelé le bon fonctionnement.

Les nouveaux délégués de Saint-Ours sont les suivants :

Les Fontêtes :

Valette Jean-Michel / Bardin Franck & Veissiere Olivier

Beauloup les Roches & autres :

Sioly Jean / Couperier Claude & Puyol Didier

Beauregard :

Becker Gerard / Perrot Claudine & Andrieux François

Peschadoires :

Lusso Jean-Paul

Le Corail :

Gomez Jean-Claude

Saint-Ours :

Perrier Claude

Villelongue :

Langlais Michele

La Gravière :

Besserve Marie-Pierre

Le Vauriat :

Egoux Didier

Le nouveau bureau qui a été élu le 18 décembre :

Président : Franck BARDIN

Vice-Président : Pierre SAINTEMARIE

Membres du bureau :

- Jean-Claude GOMEZ

- Luc LAPOUGE

- Laurent LESME

- Didier SAINTEMARIE

- Jean-Michel VALETTE.

Les principaux travaux ont été des travaux de voirie en empierrement et création de devers d'eau.

Cette fin d'année commence un chantier de desserte forestière sur Saint-Ours / Volvic & Chanat concernant 4400 mètres de piste empierrés grumiers.

Ce chantier est subventionné à 80%. Cette année le SMGF a remboursé pour la commune de Saint-Ours un emprunt sous forme de travaux contracté en 1975 pour reboiser les sectionnaux de Beauregard. Cet emprunt s'élevait à plus de 100 000 euros et, après négociation avec les services de l'état, un premier réajustement de 15 % à la baisse pour non réussite des plantations a été obtenu. Et au final une deuxième négociation à abouti à un remboursement anticipé à 50 % du montant restant soit une somme de 45 000 euros qui clos la dette sur ces plantations.

L'ASSOCIATION DE PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DÔMES ET COMBRAILLES



1^{er} octobre 2021, domaine de Randol à Courmouls,

L'Association de Propriétaires Forestiers Dômes et Combrailles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022, en souhaitant que pour toutes et tous le retour à la vie "normale" soit enfin une réalité. Nous remercions la municipalité qui nous permet de présenter nos activités

dans son bulletin d'informations. Toujours perturbé par les consignes sanitaires, notre programme du premier semestre 2021 n'a comporté qu'une seule animation dédiée au volet forestier du plan de relance gouvernemental. Elle s'est déroulée le 26 février, en visio conférence, ce qui était une première pour nous. Vu la complexité des dossiers à monter pour satisfaire aux exigences du plan, les explications de notre référent du CNPF ont été d'une aide précieuse pour les propriétaires intéressés par des opérations de reboisement. Le cours normal de nos activités a repris dès le 30 juin avec une réunion sur le thème des gros bois résineux organisée par le CNPF dans les bois de Pionsat. Le 22 Juillet, nous nous sommes retrouvés à Youx, avec les adhérents du centre d'études techniques et économiques du Puy-de-Dôme (CETEF 63) pour parler de l'élagage des résineux. Le 3 septembre nous avons évoqué les éclaircies en plantation équienne sur la commune de Saint Ours les Roches. Le 1^{er} octobre c'est un important projet de voirie forestière à Courmouls qui a retenu notre attention. Nous avons terminé l'année le 17 décembre par une animation sur les relations sylviculture-

chasse, en particulier sur l'action "maîtrise des cerfs en Combrailles" menée conjointement avec d'autres partenaires de la filière "bois-Forêt" auprès des autorités départementales. Pour 2022, notre programme est établi : assemblée générale, applications cartographiques sur tablette informatique, choix des essences forestières dans le cadre du changement climatique avec de nouveaux outils, visite d'arboretum, etc. Dans le cadre de la journée internationale de la forêt, une plantation avec les scolaires de Mazayes est en cours d'élaboration, avec le concours de la mairie et des enseignantes. Ceci n'est qu'un aperçu de nos actions. Nous vous engageons à retrouver toutes les informations nous concernant sur notre site internet :

<https://proprietairesforetsdomescombrailles.wordpress.com>

Si notre association vous intéresse, même à titre de découverte, n'hésitez pas à nous contacter.

**Association de propriétaires forestiers Dômes et Combrailles,
la Vialle, 63560 Teilhet
06 52 44 43 48
forets.domcom@gmail.com**

NÉCROLOGIE

**Gabriel BARLOT**

D'abord conseiller municipal, puis Maire de la commune de Saint-Ours, pendant 37 ans, Gabriel BARLOT, que beaucoup appelaient amicalement Gaby, est décédé en ce 1^{er} jour de mars 2021 à l'âge de 79 ans. En 1971, il prendra les fonctions de 1^{er} magistrat pour un long et ininterrompu engagement au service de la vie communale des Ursiniens. Ce qui lui vaudra d'être honoré du titre de Maire Honoraire. Durant ses six mandats, il fera preuve de détermination, pour transformer, moderniser, donner un élan et gérer la collectivité. Au programme de ses grands chantiers, on peut citer : les premiers lotissements et logements sociaux (OPAC), l'agrandissement du cimetière, l'extension du réseau d'eau potable, la création et remise en état des voiries, la construction de la salle polyvalente, la création du terrain de foot, la construction de la maternelle et de la garderie, le remembrement, l'aménagement du bourg et de la traversée avec construction de logements et commerces, l'acquisition de Clair Matin etc, mais aussi son soutien à l'implantation de la maison de retraite. Au-delà de ses fonctions de maire, Gabriel Barlot sera aussi : Vice-Président du Sivom de Pontgibaud de 1977 à 2002, Vice-Président de Vulcania, Vice-Président de Volvic Sources et Volcans (première com.com), délégué MSA, administrateur à la CLA Richemont, Président de la caisse locale Groupama, sans oublier tous les titres de Président d'Honneur de nombreuses associations, pour lesquels il s'avait s'impliquer. Retiré de la vie publique depuis quelques années, pour des soucis de santé, Gabriel Barlot continuait de garder un œil et d'apporter ses conseils à son fils Fabrice sur l'exploitation agricole.

Source "La Montagne"

Les Maires de Saint-Ours-les-Roches

Marien PHELINAS	an 3
Michel TIXERON	du 15 brumaire an 4 au 28 floral an 10
François Marie POUX	du 28 floral an 20 au 6-02-1815
Jacques TIXIER	du 03-05-1815 au 05-02-1822
Joseph Dominique RAYNAUD	du 05-02-1822 au 28-02-1842
Jacques TIXIER	du 01-03-1842 au 22-05-1859
Leonce LANGIER	du 03-07-1859 au 31-12-1860
Anet COULON	du 16-01-1861 au 28-02-1870
Michel DUCHET (Aubergiste)	du 01-03-1870 au 29-04-1871
François Dominique DE RAYNAUD	du 28-05-1871 au 30-04-1884 (Comte de Montlosier)
Pierre POUX (Juge de paix)	du 28-05-1884 au 02-04-1896
Michel TIXIER	du 03-07-1896 au 24-04-1908
Antoine CHARRIER	du 26-09-1908 au 28-11-1919
Joseph POUX (Aubergiste)	du 02-01-1920 au 21-11-1940
Annet MIOCHE	du 21-11-1940 à décembre 1944 (Adjoint remplaçant le maire décédé)
Annet MIOCHE	de décembre 1944 au 19-05-1945 (nommé président de La délégation spéciale et provisoire)
Annet MIOCHE (élu maire)	du 19-05-1945 au 16-06-1959
DE LAROUZIERE DE MONTLOSIER	de 1959 au 27-11-1976
Maurice BARBECOT (Charpentier)	du 27-11-1976 au 26-03-1977
Jean ROUCHON	du 26-03-1977 au 31-12-1978 (Décédé)
Gabriel BARLOT (Agriculteur)	de 1979 à mars 2008
Michel ELTER	de mars 2008 à juin 2011 (Décédé)
Henry DUBÉUF	de juin 2011 à septembre 2011
Sylvie LIGOUX	de septembre 2011 à mars 2014
Philippe COULON	de mars 2014 à juin 2020
Alain CAZE	depuis juin 2020

Vie associative

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



Et voilà une année de passée, ponctuée de nouveau par la crise sanitaire, le centre de secours de St-Ours compte en moyenne une intervention par jour, chiffre qui ne varie guère depuis plusieurs années. De nouvelles têtes sont arrivées dans les effectifs et nous serions heureux d'accueillir d'autres personnes motivées et volontaires, pour cela, une journée découverte sera organisée début d'année 2022, certains d'entre vous recevront une invitation. Malgré les quelques contraintes et efforts que cette "activité", ou, dirions-nous "passion", peut engendrer, les pompiers de St-Ours attachent

une importance à la convivialité et à l'entraide. Cette année, peu de moments festifs ont eu lieu (cause COVID) mais les deux repas organisés avec les conjoints en cette fin d'année 2021 ont montré à quel point il est important de se retrouver.

Nombre d'interventions annuelles	
Année 2010	167
Année 2011	186
Année 2012	230
Année 2013	265
Année 2014	300
Année 2015	370
Année 2016	280
Année 2017	270
Année 2018	270
Année 2019	270
Année 2020	280

Nous espérons pouvoir profiter de notre voyage prévu 2021 et reporté à 2022. Aucune manifestation n'ayant eu lieu, la subvention de la mairie nous a permis d'effectuer des achats de matériel utile au quotidien. Tous les dimanches matins,

une équipe de garde est présente de 9h à 12h et peut-vous accueillir afin de présenter les locaux, le matériel et la vie de la caserne de St Ours. Tous les sapeurs-pompiers se joignent à moi afin de vous souhaiter une bonne année, et vous remercient également de l'accueil que vous avez réservé lors des tournées des calendriers !!

Lieutenant Do Couto José, chef de centre. Dominique Reymond, président de l'amicale



Cette année dans le calendrier, quatre véhicules ont été présentés : un VSAV (Véhicule de Secours et Assistance aux Victimes), un FPTLHR (Fourgon Pompe Tonne Léger Hors Route), un CCIM (Camion-Citerne Incendie Mousse), un CID (Camion d'Interventions Diverses)

SOCIÉTÉ DE CHASSE L'ENTENTE

L'assemblée Générale de la société de chasse "L'ENTENTE" s'est tenue le 6 juin 2021 à Saint Ours Les Roches avec l'entrée de deux nouveaux administrateurs : Hervé DORANGE et Pierre ANDRE.

Ouvertures et fermetures saison 2021/2022 :

- Ouverture générale le 12 septembre 2021 à 7h30 (ensuite au lever du jour) et fermeture générale le 28 février 2022
- Ouverture du Lièvre le 3 octobre 2021 et fermeture le 21 novembre 2021
- Fermeture du perdreau le 21 novembre 2021
- Fermeture du faisan le 30 janvier 2022

La chasse du petit gibier

Les lâchers pour cette saison sont de 440 faisans et de 160 perdreaux qui seront effectués de septembre à octobre.

La chasse du grand gibier

- Les prélèvements de chevreuil pour la saison 2020/2021 ont été de 30 animaux.
- Les prélèvements de sanglier pour la saison 2020/2021 ont été de 31 animaux (11 adultes et 20 jeunes).

La régulation des nuisibles est réalisée par nos gardes chasse et les piégeurs agréés. L'AG de la société de chasse "L'ENTENTE" se déroulera le 12 juin 2022 à 10h

Siège Social

Mairie de Saint Ours les Roches

Bureau :

Président : Philippe MONTPIED

1^{er} vice-président : Jacques BOURDAROT

2^e vice-présidente : Isabelle VEISSIERE

Secrétaire : Alain MICHEL

Secrétaire adjoint : Pierre ANDRE

Trésorier : Éric VIDAL

Trésorier adjoint : Hervé DORANGE

Administrateur : Ludovic MONTPIED

Administrateur : Stéphane RECHOU

Les jours de chasse de notre société de chasse à Saint-Ours-les-Roches sont les : dimanche, jeudi, samedi et jours fériés.



COMITÉ DE JUMELAGE "PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCANS"



En 2020 le comité de Jumelage PSV a fêté ses 20 ans de partenariat avec Czarna Cdadrowka en Pologne. Le 29 février 2020 au cours du repas annuel qui s'est tenu à Chapdes Beaufort nous avons soufflé les bougies ! Un programme très festif avait été préparé pour retrouver nos amis pour fêter ensemble cet anniver-

saire : voyage en Pologne et jusqu'en Lituanie pour les aînés, rando vélo de Berlin à Czarna pour les plus sportifs. Mais le Covid a tout arrêté... Les membres du conseil d'administration de l'association restent motivés. En septembre 2021, invité par le capitaine des pompiers, un groupe de jeunes est parti en Pologne fêter son départ en retraite. Durant trois jours ils ont aussi participé à un regroupement Européen (8 pays d'Europe) . Le thème des échanges portait sur la citoyenneté Européenne. Des projets : en février 2022, en partenariat avec le SMADC, 20 personnes,



en majorité des agriculteurs iront confronter leurs pratiques avec celles des Polonais. Le 26 février nous organisons un repas dansant à Saint Ours Les Roches ouvert à toute la population. Depuis 20 ans notre objectif a été d'associer les associations locales à la réalisation des projets avec nos amis Polonais.

Rejoignez-nous :

Pierre François Cercy Président, Pauline Maillot vice-présidente, Joëlle Taillardat, Annick Mesonero, Bernadette Faure, Bernadette Tixier membres.

CLUB DU 3^E ÂGE "LES PUYs"

Le Club des Puy's est une association pour les aîné(e)s de notre commune. Elle permet des relations amicales et de petits moments de jeux très appréciés par tout le monde : belotte, scrabble, triomino ou autre. Un petit quatre heure pour remotiver les troupes avec café, tisane, brioche ou gâteau fait maison ! Nous attendons de nouveaux adhérents !

Contact

Marie-Paule LEYRIT - 04 73 88 72 55



L'ASSOCIATION DES CONSCRITS



Composition du nouveau bureau voté au mois d'octobre lors de l'assemblée générale :

Présidente : Léane Rechou Vice-Présidente : Lalie Pouzol

Trésorier : Benjamin Vigier

Secrétaire : Léa Barbecot

L'année 2021 :

Une équipe composée de 20 conscrits (10 jeunes de 2002 et 10 de 2003) a réalisé :

- Une tombola, lors de la brocante organisée par la pétanque.
- La tournée des brioches aux mois de juin et juillet.
- Des petites animations et une tombola lors de la fête patronale
- Un bal de passation le 17 décembre 2021

Nous remercions l'ensemble de la population pour son accueil chaleureux lors de notre passage mais aussi M. Olivier Menut pour la préparation de nos brioches. Nous remercions également les parents présents lors du bal de passation pour leur aide au bon déroulement de celui-ci, nous tenons également à remercier la municipalité pour son soutien.

L'année 2022 :

Nous accueillons les nouveaux conscrits de 2004 avec leur bal de passation.

La classe 02-03-04 compte désormais 27 membres.

Plusieurs dates sont fixées afin d'organiser des bals et un concours de belote. Les recettes de ces événements nous permettront de financer un voyage. De plus, comme chaque année, les tournées (juin et juillet) et la participation à la fête patronale sont prévues.

En espérant que vous serez là pour nos futurs événements.

NOUVEAU : DES MARCHÉS FESTIFS ET ALTERNATIFS PLACE DE L'ÉGLISE



Depuis septembre, un marché de **producteurs locaux** s'est installé tous les derniers samedis du mois de 10h à 12h place de l'église puis sur le bas du terrain de pétanque. Initiés par Laetitia Merle, maraîchère bio installée récemment sur la commune sous le nom des "Jardins de Nisou". Le marché a pour objectif de soutenir l'agriculture paysanne, biologique ou raisonnée. On trouve sur le marché des produits locaux exclusivement : légumes, pommes de terre, oeufs, farine, lentilles, huile, fromages, viande, champignons, bières, tisanes, savons, miel... Chaque mois, le marché accueille des musiciens ou des artistes qui animent la Place de l'Eglise et donnent un caractère festif à ce rendez-vous ! Les samedis sans marché, les habitués peuvent aller chercher leurs légumes directement aux Jardins de Nisou, production maraîchère bio proche du centre de Saint-Ours. Les prochaines dates de marché sont les suivantes : 29 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril.

LA FORÊT LANNA : UN TIERS-LIEU D'ACCUEIL ET DE NATURE



Depuis la rentrée 2021, la Forêt Lanna a ouvert ses portes au Bouchet (Lotissement des Domes). Au programme : ateliers artistiques (peinture, écriture, théâtre), santé (Qi Gong, randonnée, sophrologie), le Club Nature des enfants tous les mois, des soirées jeux de société, des cercles de parole entre femmes, des fêtes pour célébrer les changements de saison, la plantation et l'entretien de la parcelle de 2000m² qui entoure la yourte (initiation au fauchage manuel, décou-

verte des principes de la forêt-jardin...), et bien plus encore ! Avec ce programme riche en échanges et en découvertes, le lieu a vocation à devenir une oasis de verdure et un espace d'échange et d'apprentissage autour de la reconnexion à la nature et à soi. Pour découvrir toutes les activités, rendez-vous sur le site internet, la page facebook, ou contactez nous !

<https://associationlanna.wixsite.com/lanna>

<facebook.com/associationlanna/>

associationlanna@gmail.com
06 69 91 75 99

ASSOCIATION REGAIN LA COURTEIX

L'association fait découvrir ou redécouvrir des savoir-faire à partir de matières naturelles telles que l'argile, la laine vierge des brebis locales et les végétaux de nos prairies et forêts. Les activités sont proposées lors de cours annuels ou de stages ponctuels.

Cours annuels

L'atelier de poterie accueille les élèves toute l'année lors de cours hebdomadaires. Terres de faïence, grès et porcelaine sont proposées, pour réaliser des pièces à l'aide des techniques de modelage, estampage, plaques et tournage. Les pièces sont décorées à l'aide d'engobes et d'émaux, et cuites dans le four de potier de l'atelier.

Tarif : 30 séances hebdomadaires d'1h30 de septembre à juin : 380 euros - terres, matériel, décors, cuissons compris.

Les stages

Durant les vacances scolaires l'atelier propose des stages de poterie, de tissage et de teinture végétale des laines des brebis de Saint Ours avec des plantes locales.

Tarif : 40 euros le stage de 3 heures - tout le nécessaire est fourni.

Contact

Aurélien FERREIRA
07 61 22 99 46



RÉ-CRÉATION

Des rendez-vous hebdomadaires

Notre association RE-CREATION se réunit tous les samedis de 14h à 18h dans la salle Georges Sand à Saint-Ours.

Objectif et manifestation

Nous organisons nos séances de loisirs créatifs divers et variés au fur et à mesure, selon les envies de chacune. Pour termi-

ner l'année nous organisons une nouvelle édition des puces de couturières loisirs créatifs. A cette occasion nous exposerons et vendrons nos créations annuelles.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions concernant notre association ou si vous souhaitez nous rejoindre.

Composition du bureau

Présidente : Sylvie ROSSIGNOL

Vice-Présidente : Florence ROSSIGNOL

Trésorière : Corinne BARBECOT

Secrétaire : Michèle ARRONDELLE

Membre actif : Annick MESONERO

Renseignements

06 42 68 73 50 ou 04 73 88 97 75

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association de parents d'élèves accueille cette année deux nouveaux membres actifs ce qui porte les effectifs à 13 membres. Le contexte sanitaire nous a contraint à repenser nos actions permettant de générer des fonds destinés à soutenir les projets de l'école de Saint-Ours.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, nous avons proposé plusieurs ventes aux parents : sapins de Noël, mets à base de canard, chocolats de Pâques, sacs personnalisés par les enfants, marché aux plants et aux fleurs, tombola...

Nous avons également organisé la kermesse de fin d'année. Agréable moment qui a permis aux enfants et aux parents de se retrouver à l'occasion d'un moment de détente et de jeux.

Les bénéfices générés ont permis de financer le spectacle de Noël présenté aux enfants avant les vacances, faire passer le père Noël dans les classes et offrir une photo à chaque élève. Nous avons également fait une dotation à l'école pour aider à financer les sorties scolaires et pour finir, offert un cadeau de départ à chaque élève de CM2.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous



avons le souhait de pouvoir proposer davantage de manifestations qui nous permettent de nous retrouver ! Ainsi, nous avons pu renouveler notre marché de Noël qui sera suivi par notre LOTO le 15 janvier ! Nous souhaitons également proposer une boum déguisée aux enfants début mars, ainsi qu'une randonnée pour tous au mois de mai et espérons pouvoir renouveler notre kermesse fin juin. Parallèlement, nous mettons en place plusieurs ventes qui nous permettent de générer des fonds pour l'école. L'ensemble des actions mises en œuvre ont pour seuls objectifs de permettre à tous de partager de bons

moments et surtout d'alléger la participation financière des parents lors des sorties et activités scolaires.

Les parents membres de l'association participent activement de façon bénévole et sur leur temps personnel.

Bien entendu, tout ceci n'est possible qu'avec la participation des parents de l'école que nous remercions, ainsi que la municipalité et l'équipe éducative.

Vous l'aurez compris, sans la participation, même ponctuelle, des parents d'élèves, notre association ne pourra poursuivre son activité. Nous sommes donc toujours heureux d'accueillir de nouvelles recrues !

L'équipe de l'APE

Pour nous contacter :

ape.saint-ours@laposte.net
06.25.04.02.73.

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.

Présidente et vice-présidente :

Cindy Chapusot et Stéphanie Pereira

Trésorière et vice-trésorière :

Sylvia Hervé Ramon et Marlène Jover

Secrétaire et vice-secrétaire :

Audrey Mulnet et Marie Naudin

CATÉCHISME

Le catéchisme est proposé aux enfants de 7 à 11 ans (CE1 au CM2). Tous les enfants sont accueillis, baptisés ou non. C'est une démarche qui initie à la vie avec Jésus-Christ, qui aide à découvrir Dieu et à l'aimer. Inscrire son enfant au catéchisme, c'est lui permettre de rencontrer Jésus-Christ et de découvrir qu'il est aimé de Dieu.

C'est aussi lui donner des éléments de réflexion sur des questions qu'il se pose sur lui-même, sur le monde, sur la vie et sur Dieu. C'est ouvrir son cœur à la prière personnelle et communautaire. Le caté-

chisme présente la foi de l'église, sa cohérence, son intelligence, sa dynamique pour que chacun puisse exprimer sa propre foi chrétienne par des mots et des actes. C'est l'engagement d'une personne qui chemine avec Dieu et son prochain. Le catéchisme permet aux enfants de découvrir Jésus Christ, de devenir croyants mais aussi de se préparer aux sacrements afin de les vivre en communauté.

Les premières années de catéchisme sont une préparation à la première confession et à la première communion (et au baptême, si l'enfant n'est pas baptisé).

Pour connaître les jours et les horaires du caté, n'hésitez pas à appeler les catéchistes relais ou bien au secrétariat de la paroisse.

Renseignements

Martine Rougane 04 73 79 24 01
paroissaintbenoitsursiouletvolcans.fr
paroissaintbenoit@orange.fr
Cure de Pontgibaud : 04 73 88 70 71

U N C ST OURS LES ROCHES PULVÉRIÈRES

Depuis notre dernière assemblée générale en février 2020 la section U N C s'est mise en sommeil jusqu'au 14 juillet 2021. Seuls les porte-drapeaux ont participé au devoir de mémoire lors des différentes commémorations de 2020 et au premier semestre 2021. La section compte à ce jour 63 adhérents. La crise covid se relâchant quelque peu nous a permis de participer aux repas de cohésion des 14 juillet et 11 novembre. Au cours de cette dernière commémoration nous avons décoré, de la croix du

combattant, pour service rendu à la France de 1962 à 1964 lors de la guerre d'Algérie : Henri Bagnard, Jean Claude Bertrand et Marcel Masson.

Nous espérons de tout cœur tenir notre assemblée générale en février 2022.

Le président Jean SIOLY



LES RESTOS DU CŒUR TOUJOURS PRÉSENTS !

Malgré la pandémie, le centre de Pontgibaud a poursuivi son activité dans une ambiance différente certes, puisque les bénéficiaires ne sont plus accueillis en groupe afin de respecter les gestes barrières et éviter toute contamination. La situation difficile de ces deux dernières années a renforcé le bénévolat, puisque nous accueillons cinq nouvelles personnes.

Quoiqu'il en soit ce n'est pas moins de 85 familles représentant plus de 160 personnes qui ont sollicité notre aide durant la campagne 2020-2021. Bien sûr, comme partout, le public a évolué avec une augmentation des familles touchées par la fragilisation de l'emploi conséquence des réductions d'activité et des fermetures de petites entreprises. Les restos du cœur ont de plus en plus de mal à faire face à une population de personnes démunies en augmentation. Malgré ces deux années de pandémie, une famille a pu partir une semaine en vacances dans le Var.

Deux autres familles ont bénéficié d'une matinée au plan d'eau de Confolans suivi

d'un pique-nique et un après midi au vélo-rail des Ancizes.

Par l'entremise de votre publication nous tenons à remercier l'équipe municipale qui, comme chaque année, permet de s'approvisionner en denrées dans les commerces locaux en attribuant une aide financière du CCAS.

En espérant que 2022 nous apporte un peu plus de quiétude.

Les Restos du Cœur de Pontgibaud

Route de Montfermy 63230 Pontgibaud

Contact

Joëlle Bourdarot 06 10 53 16 98



Vie sportive



ASSOCIATION 3 SOLEILS BILAN DES ACTIVITÉS SEPT. 2020 - AOÛT 2021

L'association 3 Soleils conçoit et organise, depuis 2010 :

- des activités et des manifestations sportives de pleine nature (non motorisées),
- des missions de sécurité civile de type D (postes de secours lors de manifestations sportives et culturelles),
- des randonnées pédestres.

Sur la période considérée et dans le contexte sanitaire toujours complexe que nous connaissons depuis février 2020, l'association a organisé les événements suivants :

- Grand Trail Stevenson (48 - 43) : 10 et 11 juillet - 4 épreuves de course à pied, 30 à 90 km ;
- Trail des Volcans (63) : 21 et 22 août - cinq épreuves de course à pied, 20 à 90km.

Un Trail Off a été organisé pour un groupe sur la traversée des volcans d'Auvergne, entre le Pas de Peyrol et Saint-Ours, sur un parcours de 180 km à effectuer en quatre jours. Cette formule de Trail Off, épreuve non officielle organisée pour de petits groupes de coureurs sur des parcours originaux, connaît de plus en plus de succès.

- L'Auvergne Swim-Run (63 - septembre 2020) et le Trail des Sources de la Loire (43 - 07 - novembre 2020) ont été annulés du fait du contexte sanitaire rencontré alors. Les postes de secours prévus au cours du 1^{er} semestre ont également été annulés, suite à l'annulation des événements concernés.

1200 à 1500 sportifs originaires de toute la France et des pays limitrophes participent tous les ans à une ou plusieurs épreuve(s) organisées par notre association. Nous espérons pouvoir enfin reconduire toutes nos activités en 2022.

Saint-Ours accueille tous les ans une étape du Trail des Volcans et nous nous réjouissons du soutien et de la confiance apportée par la commune dans la mise en œuvre de cet événement.

L'édition 2022 est prévue du 4 au 6 juin, avec une étape ursiniennne prévue le samedi 4 juin.

Enfin, notre association organise régulièrement, pour ses bénévoles, des randonnées (encadrées) en Massif Central ainsi que des formations spécifiques (autonomie, orientation).

Rejoignez l'équipe !

Association 3 Soleils
15 route de Margeride
Le Bouchet 63230 Saint-Ours
3soleils.asso@gmail.com

FOOTBALL L'AS SAINT-OURS

Une nouvelle saison a débuté et nous mettons tout en œuvre pour l'aborder dans les meilleures conditions et nous l'espérons la plus belle possible...

Notre volonté est de vous proposer une saison de qualité et de partager avec vous la passion pour le football. Des objectifs ambitieux à la hauteur de nos moyens mais surtout une conduite exemplaire, du respect et du beau jeu, voilà tout ce que nous souhaitons pour notre club.

Comme vous le savez la saison dernière n'a pu aller à son terme dû à la Covid-19, ce qui en plus de l'aspect purement footballistique a causé du tort à notre club notamment au point de vue financier avec de grands événements annulés : le repas, le loto, la belote. Nous sommes déjà pressés de revivre ces moments



avec vous. Le football est un sport véhiculant des valeurs d'engagement, de courage, de solidarité, de compétition, mais aussi de forte convivialité, c'est pourquoi avec l'ensemble des éducateurs et des dirigeants nous avons décidé d'articuler le club autour de quatre grandes valeurs qui représenteront l'AS SAINT-OURS : convivialité, plaisir, travail et engagement.

Nous continuerons avec l'ensemble des dirigeants et des éducateurs, de maintenir cet esprit de camaraderie, de partage et d'union, afin de contribuer à répondre beaucoup plus facilement aux

objectifs du club, à savoir la pratique du football de qualité pour jouer au plus haut niveau possible mais aussi un football pour tous, quel que soit son âge et son niveau. Le tout en s'appuyant sur le travail de qualité effectué ces dernières années par les éducateurs et les dirigeants auprès de nos joueurs.

Je souhaite remercier les dirigeants et les bénévoles qui travaillent à la réussite de nos projets, les partenaires du club, les parents de nos enfants, les joueurs et la municipalité pour le soutien apporté au club.

Que cette saison, que nous espérons complète, apporte beaucoup de joie à tous, partenaires, supporters, joueurs, joueuses, arbitres, dirigeants et bénévoles, et sachez que nous serons toujours à votre écoute afin que l'histoire de l'AS SAINT-OURS continue de s'écrire dans les meilleures conditions.

Alexandre SAUREL

JOYEUX COCHONNET

En 2021, avec une année encore compliquée sur le plan sanitaire, le Joyeux Cochonnet a réussi à organiser ses principales manifestations. La brocante, le concours de la fête patronale (challenge Jacky Chaput) et le prix de la ville et des commerçants (concours départemental) ont connu une forte affluence comme à leur habitude.



Malgré une légère baisse d'effectifs, 29 licenciés, le club avait engagé deux équipes masculines et une féminine en championnat des clubs. Les journées se sont déroulées au mois de septembre dans des conditions climatiques diffi-



ciles. L'assiduité des entraînements ainsi que l'investissement des joueurs ont permis aux 3 équipes de se maintenir dans leur division respective : élite et promotion honneur pour les masculines et 1ère division pour les féminines. Mention spéciale pour les filles qui ont terminé leur parcours au cadrage départemental au Cendre !

Le Joyeux Cochonnet tient à remercier la municipalité, les commerces pour leur soutien ainsi que toutes les personnes qui nous aident dans l'organisation des manifestations. Un grand merci aux habitants du bourg pour leur compréhension le jour de la brocante. Nous espérons pour la saison 2022 l'amélioration de la situation sanitaire afin que nous puissions organiser toutes

les manifestations prévues dans les meilleures conditions :

- préliminaire doublette mixte, le 7 mai
- brocante, le 5 juin
- concours doublette départemental, le 26 juillet
- concours de la fête, le 30 juillet
- journées de championnat des clubs et de coupe de France, dates à définir.

La pétanque est un sport accessible à tous, si de nouveaux joueurs veulent nous rejoindre merci de prendre contact avec Yvan Chalus au 06 22 40 17 93. La prise de licence est possible toute l'année (la saison correspond à l'année civile)

En ce début d'année 2022, le Joyeux Cochonnet vous présente ses meilleurs vœux.

Bureau

Président : Yvan Chalus
Secrétaire : Alexandre Lavigne
Trésorier : Roger Brunel

CLUB "GYM LOISIRS"

Après deux saisons chamboulées et inachevées par l'arrivée du COVID 19 et



toutes ses contraintes, le Club Gym Loisirs a retrouvé ses tapis depuis le 20 septembre 2021. Malgré quelques inquiétudes de pouvoir assumer une "reprise normale" et quelques défections, la rentrée s'est faite dans de bonnes conditions, avec l'envie de se retrouver et de bouger.

Pour cette nouvelle année sportive, le Club a programmé quatre activités ; avec la reconduction des trois cours de la saison passée et le retour de la Zumba.

• **YOGA** : le lundi soir de 19h30 à 21h avec Vincent Giraudon de Yoga en Combrailles. Séance d'1 heure et demie, avec relaxation initiale, exercices de respiration (Pranayama), postures (Asanas) et relaxations finales (physique,

mentale et spirituelle). A noter que durant le confinement, les cours ont eu lieu en visio, avant de reprendre en présentiel dans la yourte mise à disposition par l'association Lanna.

• **ZUMBA** : le mardi soir en nocturne de 20h30 à 21h30, à la salle polyvalente.

Très demandée, cette activité a peiné pour trouver un(e) intervenant(e). Suite à un appel de dernière minute, Sophie Lessafre venant d'Aurières a bien voulu y répondre ; grâce à son dynamisme, et malgré l'heure un peu tardive, les adeptes sont au rendez-vous.

• **GYM "Bien être et de maintien"** : le mercredi soir de 19 à 20 heures, à la salle Anne Frank. Les cours sont toujours assurés par Emmanuelle Queyriaux. Le début de saison 2019/2020, avec peu de personnes avait fait craindre à l'arrêt de l'activité. Et même si l'effectif de l'année 2018/19 n'a pas été retrouvé, le redémarrage est effectif pour une douzaine de personnes.

• **Gym FITNESS** : le jeudi soir de 19h30 à 21h, à la salle polyvalente avec Patricia Jalicon. Après le confinement et la levée des mesures sanitaires, une petite reprise avait été tentée au mois de Juin pour une dizaine de sportives. La rentrée de septembre a confirmé la bonne santé de cette activité, puisque le cours affiche quasiment complet.

A ce jour, toutes activités confondues, le Club comptabilise 80 adhérentes. Il est toujours possible d'adhérer en cours d'année après deux séances d'essais gratuites, et avec une cotisation adaptée. Il reste des places. A l'heure de la rédaction de ce mot, de nouvelles mesures sanitaires pointent le bout du nez, et nous font croiser les doigts dans l'espoir de ne pas connaître les mêmes problématiques des saisons précédentes !!! Néanmoins, toutes les mesures de précaution seront respectées. Lors de son assemblée générale du mois d'octobre, le Club a proposé de reprendre les bonnes habitudes, en programmant une sortie au restaurant, et les deux pots de convivialité (pour les vœux et de fin de saison). Le bureau a été mis à jour : Présidente, Sylvie Barlot - Vice présidente, Nadège Dublet - Trésorière, Michèle Fondras - Trésorière adjointe, Patricia Bagnard - Secrétaire, Marie Claire Barbecot - Secrétaire adjointe, Christiane Ligoux.

Renseignements

Sylvie au 06 83 01 60 53

Michèle au 06 98 80 70 31

COMITÉ DES FÊTES

Malgré le contexte, nous avons pu organiser deux événements majeurs au cours de cette année difficile pour tous. Toute d'abord, notre fête patronale, du 24 au 25 juillet, qui nous a permis de partager un moment de retrouvaille et de convivialité, qui nous avait tant manqué. Et en novembre, nous avons organisé, avec succès, notre loto de Noël, l'idée était de faire gagner des lots gourmands et festifs pour préparer comme il se doit les fêtes de fin d'année. Par ailleurs, au mois d'avril, nous

avons renouvelé notre bureau et accueilli deux nouveaux membres actifs Sophie et Jean-Luc. Le nouveau bureau élu, se compose de : M. CORGNAC Michel - Président, Mme MICHEL Lucie - Présidente Adjointe, Mme MICHEL Christelle - Secrétaire, Mme GAILLARD Isabelle - Secrétaire Adjointe, Mme BRUNEL Claudine - Trésorière, Mme EGOUX Pépette - Trésorière Adjointe.

Nos membres actifs sont : Mme VALEIX Chantal, Mme TAILLARDAT Joëlle, Mme MESONERO Annick, M. MARIDET Jean-Luc.

Nous nous tenons prêt et motivés, pour

cette nouvelle année 2022 ! Et pour vous donner envie, voici nos différentes manifestations prévues : concours de belote, loto, fête patronale, marchés gourmands. Le tout pour partager de bons moments avec vous tous. Merci pour votre amitié, participation et soutien ! Car sans vous rien ne serait possible.

"Seul on ira loin mais, ensemble on est plus fort" et comme disait Isaac Newton, "lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double" alors unissons-nous pour de belles festivités sur notre commune !

ASSOCIATION SAINT OURS DANSES PLAISIR

L'année 2020/2021 a été marquée par les contraintes sanitaires. Néanmoins, avec des cours en visio et des cours en extérieur, Yann Sébilleau a fait de son mieux pour assurer la continuité des cours.

Nous vous remercions de votre fidélité, permettant à l'association de se pérenniser. Cette année scolaire, les cours ont lieu les mercredis et vendredis après-midis.

Nous espérons que le Gala de fin d'année aura cette fois lieu : le dimanche 12 juin au Sémaphore de Cébazat. Nous vous



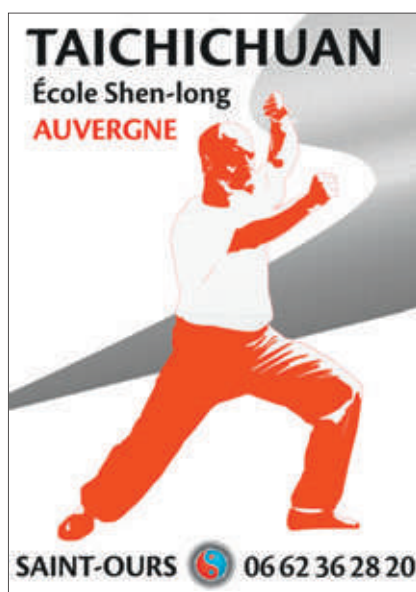
attendons nombreux ! Encore merci à Yann et à tous les membres du bureau pour leur investissement sans faille.

Au plaisir de vous rencontrer, les cours d'essais sont toujours possibles !

ÉCOLE SHEN-LONG TAICHICHUAN

Depuis le 6 septembre dernier, une nouvelle activité est proposée aux Ursiniennes et Ursiniens : La pratique du Tai Chi Chuan.

Art martial chinois traditionnel, le Tai Chi Chuan est une discipline particulièrement riche. Sa pratique vous apportera, entre autres, un renforcement et un assouplissement du corps ainsi qu'un apaisement de l'esprit. Le cours a lieu le lundi de 18h00 à 20h00 dans la salle Anne Frank.



Les inscriptions pour cette année sont closes mais il est possible de venir voir le déroulement d'un cours pour se faire une idée... merci de prendre rendez-vous.

Pour toute information, vous pouvez contacter Dominique Vasseur, présidente de l'association au 06 62 36 28 20.

TENNIS CLUB SAINT-OURS

Le tennis de Saint-Ours se maintient à un niveau constant d'adhérents.

La météo de cette année n'a pas été favorable pour que nous puissions organiser une journée découverte et nous espérons qu'au printemps 2022 nous pourrions nous retrouver pour une jour-

née amicale et festive au cours de laquelle beaucoup auront envie de nous rejoindre afin de dynamiser le tennis à St-Ours

Bienvenue à toute personne qui veut taper la balle.

Tarifs pour la saison 2022 (de mai à mai)

- 28 € pour une personne
- 48 € pour une famille
- 38€ pour une personne avec licence.

Renseignements

06 34 98 36 39 et au 06 73 11 07 53

Les professionnels de Saint-Ours-les-Roches

TAXIS

Taxi UNY - 04 63 79 78 28 ou 06 07 11 57 43

Taxi LAETI - 06 47 24 11 20

ALIMENTATION

BOULANGERIE PÂTISSERIE MENUT - Olivier et Cathy MENUT
Rue du Commandant Blanchet - 04 73 88 72 19

BOUCHERIE DES OURS - Laurent et Marie LERCH
Rue du 8 mai 1945 - 04 73 77 88 38

COCCI MARKET - M. RENAUDIAS Patrick
Rue du 8 mai 1945 - 04 73 88 33 17

AGRICULTURE BIO

LES JARDINS DE NISOU - Madame MERLE
Produits bio - 06 85 47 74 58

LE SAFRAN DES PUYs
1 chemin des Clides - Les Fontêtes - 06 52 50 11 62

RESTAURATION

PICCOLA FATA - Patricia DESMAZES
Rue du 8 mai 1945 - 04 73 78 82 42

LE LOUCHADIÈRE CAFÉ - Didier AVERTY
Rue du 8 mai 1945 - 04 73 88 73 62

SERVICES

VÉNUS ACOUSTIC - Nicolas DUTRIEUX
4 rue du Patural - Le Vauriat - 06 84 70 16 77

COIF'PLUS MIXTE - Céline BESSERVE
ZA Chantesserre - 2 rue de la Chapelle - 04 73 88 92 99

INSTITUT DE BEAUTÉ POUR TOI - Carine HEBRARD
ZA Chantesserre - 2 rue de la Chapelle
institutpourtoi@gmail.com

DOMINIQUE COUTURE
2 rue de la Soubarine - Chausselles - 04 73 88 91 03

LE REFUGE DES PUYs - Christophe BONY
Dépannage informatique
17 route des Puy - Les Maisons Rouges - 06 78 83 36 42

REDACTEUR BREVET D'INTERVENTION, CONSEILS
Éric BRUN - Les Côtes - La Croix Caquet

EONAT SERVICES - Nathalie HODIER
Service à la personne - 4 rue des Toblancs
Les Roches - 04 73 88 97 25 ou 06 89 29 27 99

Valérie MESSINA - Services administratifs de bureau
1 rue des Sucheyres - Les Roches - 04 73 88 31 15

CHARRON - ROUE EN BOIS - Alain MONTPIED
1 route de Bosloup - La Courteix - 04 73 88 31 15

TOURISME

LA RUCHE DES PUYs

Produit Régionaux - Fabrication Vente
3 rue de Charlon - Beauloup - 04 73 88 94 31

LE CROCHET SANS CROCHET - Paulette MISSONIER
Rue du Coudy - Villelongue - 04 73 79 25 30

VOLCAN DE LEMPTEGY - Visite Animation
31 route des Puy - 04 73 79 25 30

VULCANIA - Attraction et Vulcanologie
2 route de Mazayes - 04 73 19 70 00

AUTOMOBILE /MECANIQUE

JM AUTO

2 impasse du Parc - Le Verrouil - 04 73 88 70 90

Bernard MAILLET - Diagnostique et électricité automobile
16 Rue de Clozeloux - Le Vauriat - 06 11 08 58 49

SECURITEST - Contrôle technique
2 rue de la Chapelle - ZA Chantesserre - 04 73 88 75 75

LUCAS SERVICE - Mécanique Moto - Lucas BENET
18 rue de Clozeloux - Le Vauriat - 06 50 40 85 91

SARL OTTO - Commerce de véhicules
Quentin BARBECOT - 4 Rue de Chantesserre - 04 73 84 88 45

BATIMENT

AUVERGNE ELECTRICITE GENERALE - Jonathan LHONNET
La Courteix - 07 86 67 05 63

CHARPENTE COUVERTURE DESAMIANTAGES - Franck TIXIER
21 route de la Via Bore - La Courteix - 04 73 88 91 17

RAMONAGE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
Jean-Pierre VERDASSOL - 10 rue du Creux du Lac - La Courteix
04 63 79 98 55 ou 06 82 93 84 67

ENTREPRISE BAPTISTA ET FILS - Célestin BAPTISTA
13 chemin des Étangs - 06 77 26 41 46

EUROL Pierre CHANTERANNE
Electricité Générale
Route de Beauregard - Le Bouchet - 04 66 59 62 04

POUZZOLANES DES DÔMES
Le Vauriat - 04 73 88 72 09

GMS - Jonathan GAUDRE - Menuiserie métallique
2 Rue du Ruisseau - Le Corail - 07 68 86 38 78

(suite en page 34)

RECUPÉRATION - RECYCLAGE TRAITEMENT

PAPREC

30 route des Volcans - Charlon - 04 73 88 70 74

TRAVAUX PAYSAGERS ET AGRICOLES

ENTREPRISE CHABAUD

2 impasse des Belettes - Porte - 04 73 31 10 41 ou 06 82 24 71 41

TRAVAUX FORESTIERS - Jean-Pierre BESSERVE

42 rue de Charlon - Beauloup - 04 73 88 92 45

TONTE DES MOUTONS - Philippe VANNOSTHUYSE

10 rue des Estives - Beauregard - 04 73 88 79 66

AUVERGNE PRESTATIONS SERVICES- Lionel JAY

Location tracteurs agricoles Epandage fumier - labours et semis
6 route de Fontafas - Fougères - 06 41 88 43 41

ARBO GRIMP - Elagage - Abattage

Lucas RODRIGUES - 9 route de Bosloup - La Courteix
04 73 79 725 55

STEVEN MENUT - Jardinier Paysagiste

06 73 70 09 42

CAMPING / GÎTES / CHAMBRES D'HÔTES MEUBLES DE TOURISMES

CAMPING BEL AIR

3 route de Porte - 04 73 88 72 14 - <http://campingbelair.fr>

LOCATION DE TOURISME - Dominique BRUNET

4 rue du Bois - Beauregard - 06 85 42 67 05
domin.nations@orange.fr - gitedominiquebrunet.monsite-orange.fr

LES GÎTES CROUZEIX - Yvonne CROUZEIX

6 rue de la Commenille - Les Fontêtes - 04 73 88 74 64

GÎTE L'OURS BLANC - Aimé CHATARD

20 route de Charlon - Charlon - 06 34 98 36 39
as.chatard@hotmail.fr

LE REFUGE DES PUY - Christophe BONY

17 Route des Puy - Les Maisons Rouges
04 736 88 91 52 ou 06 78 83 36 42 - www.lerefugedespuys.fr

GÎTE DOM-ABRIGITTE - Brigitte DELAVET

3 rue des Bacauds - Villelongue
06 89 32 58 26 - brigitte.delavet@cegetel.net

Gîte de France - 3 EPIS - Alain CAZE

4 rue des Alisiers - Le Bouchet
www.gites-de-france-puydedome.com

GÎTE DU PARC - Michel DESEMARD

2 chemin de Vulcain - Les Maisons Rouges
06 60 19 62 82 - www.giteduparc.fr

GÎTE DU TONTON OURS - Marcel GOMES

2 impasse du Lavoir

GÎTE À L'ORÉE DU BOIS - Bernard DUBOIS

4 impasse de la Cheire de Côme - La Courteix - 06 32 35 39 02

GÎTE LE 441 DU VAURIAT - Philippe MORGE

15 route du Corail - Le Vauriat - 06 81 22 92 84 ou 04 73 88 76 52
www.le441duvauriat.fr

Gîte de France - Michel MARSY

2 rue des Alisiers - Le Bouchet - 04 73 77 06 31

GÎTE D'ÉTAPE DU PETIT BOIS - Franck TIXIER

1 rue de la Paix - 06 83 68 18 56 - beatrice-tixier@orange.fr

GÎTE D'ÉTAPE - Thierry VALETTE

6 rue de la Commenille - Les Fontêtes - 04 73 88 77 94

CHAMBRES D'HÔTES LES VOLCANS - Jean-Marc MERLE

3 rue Sous Fourcha - Chausselles
04 73 88 92 47 ou 06 74 93 23 59
www.chambredhotelesvolcans.fr

CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOURS ET ACCUEIL DE GROUPES ET SEMINAIRES

CLAIR MATIN

Place de l'Église - Le bourg - 04 73 74 45 60

NUMEROS UTILES

CABINET MEDICAL - 19 Route des Volcans

Docteur Christine BELLONNET - 04 73 88 76 08
Docteur Philippe PERTHUS - 04 73 88 99 63

EHPAD LES ROCHES

17 Route des Volcans - 04 73 88 90 59

CABINET DENTAIRE

3 Rue de la Mairie - 04 73 78 44 56

Docteur Florie DUVAL

Docteur Laure MAILLET

CABINET INFIRMIERS

19 Route des Volcans - 04 73 88 76 84 ou 06 07 98 47 40
Permanences au Cabinet, avec ou sans rendez-vous : Le lundi, mardi et jeudi de 7h15 à 7h45 - Le samedi de 7h30 à 8h - Soins à domicile (dans un rayon de 15km) et au cabinet - Maintien à domicile des personnes dépendantes

Monsieur Alain FAUGERON

Madame Claire FOMBELLE

Monsieur Eric ROQUEPLAN

KINESITHERAPEUTE

Maison de santé de Pontgibaud

2 Pl. de la République - 63230 Pontgibaud - 04 73 78 44 53

PHARMACIES

Pharmacie Clavelier

6 Rue du Commerce - 63230 Pontgibaud - 04 73 88 70 04

Pharmacie Durif

Place de la République - 63230 Pontgibaud - 04 73 88 70 20

DIVERS

La poste : 36 31

Service Social : 04 73 64 53 70

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 ou 04 73 88 70 01

Samu : 15

Urgence : 112

Hommage & remerciements



Hommage à Pascal BACHARD

C'est avec émotion et pudeur que l'ensemble des élus et du personnel ont souhaité saluer la mémoire d'un de nos

agents municipaux disparu trop tôt. Vous l'aviez certainement croisé dans nos villages avec sa carrure de rugbyman et ses yeux bleus-gris, de ceux qu'on sait franc et généreux.

Pascal Bachard travaillait pour la commune de Saint-Ours-Les-Roches depuis 2017 en tant qu'adjoint technique polyvalent en milieu rural. D'abord contractuel, il avait été recruté définitivement au sein de nos équipes en juin 2020.

Pascal est décédé ce dernier mois de novembre à l'âge de 56 ans, emporté par cette maladie du siècle qu'est le cancer. Avec l'épidémie de Covid on en viendrait presque à oublier qu'on continue de mourir tous les jours d'autres maladies, pour lesquelles point de vaccin n'existe, et où aucun geste barrière n'est d'une quelconque utilité.

Comme en tout ce que Pascal entamait, il a vaillamment affronté la maladie. Il n'a jamais renoncé.

Pascal était dévoué, loyal, droit, franc, généreux, hostile au conflit, il faisait l'unanimité de ses collègues, que je tiens ici aussi à saluer pour l'extrême bienveillance dont ils ont su faire preuve à son égard et les encouragements qu'ils n'ont cessé de lui renvoyer durant ces mois difficiles.

En cette période de fin d'année, mes pensées et mon soutien vont tout particulièrement à ses proches et spécialement à son épouse bien aimée et son fils chéri dont il n'avait de cesse de parler.

Le Maire, les élus et ses collègues

Remerciements et hommage à Yvette LADENT

Madame Yvette LADENT est décédée le 5 mai 2020 à l'âge de 94 ans à l'EHPAD de Saint-Ours après avoir vécu aux villages du Bouchet et de Beauregard. Elle a souhaité de son vivant léguer l'ensemble de ses biens à la commune en voulant que ceux-ci profitent "aux enfants du village et à la commune". L'ensemble de l'équipe municipale a souhaité conserver les biens de Mme LADENT consistant en des immeubles et des terrains agricoles en fermage. Les maisons seront réhabilitées et entretenues pour les louer. La Grange du Bouchet fera l'objet d'une rénovation dont la bergerie, pièce au caractère architectural marqué. Lors de son décès, je n'ai pu que me remémorer, avec d'autres habitants, la silhouette de "la Vevette" traversant à plus de 80 ans le village du Bouchet avec sa brouette pleine de



choux récoltés dans son jardin ! Qui me rappelait elle-même celle de sa maman Lucie quand j'avais une dizaine d'années... Qu'elle soit assurée que l'équipe municipale veillera à la bonne gestion de ses biens devenus les "ceux de la commune".

Le Maire, Alain CAZE



Bonne année 2022

Mairie de Saint-Ours-Les-Roches
11 rue de la Mairie
63230 Saint-Ours-Les-Roches
mairie@saintourslesroches.fr
www.saint-ours-les-roches.fr

Ouverture au public

Lundi : 14h/18h - mardi : 9h/12h

Mercredi : 9h/12h-14h/18h

Jeudi : 9h/12h - vendredi : 14h/18h

Tél. 04 73 88 72 13 - Fax 04 73 88 73 94

SAINT OURS
LES ROCHES

